

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

# Rapport

A L'ACTIONNAIRE

24 Mai 2018

BMCE BANK OF AFRICA  
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا  
ΘΕΤΩΣΘ Θ•ΙΚ ΣΗ Ο•ΗΟΣΚ•



# Sommaire

<b>ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</b>	<b>04</b>
<b>FAITS MARQUANTS</b>	<b>06</b>
<b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</b>	<b>10</b>
<b>RAPPORTS GÉNÉRAL ET SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>28</b>
<b>RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES</b>	<b>84</b>
<b>RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</b>	<b>120</b>







**LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...**

**Ordre du jour  
de l'Assemblée Générale Ordinaire**







# ORDRE DU JOUR

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes ;
2. Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017 ;
3. Affectation des bénéfices réalisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
4. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
6. Constatation de la réalisation de la mission des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
8. Nomination de Monsieur Michel LUCAS en qualité d'Administrateur ;
9. Nomination de Monsieur Abdou BENSOUA en qualité d'Administrateur ;
10. Questions diverses ;
11. Pouvoirs en vue des formalités légales.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## Faits Marquants

### PERFORMANCE 2017 SOUTENUE PAR LE CORE BUSINESS

Le Conseil d'Administration de BMCE Bank Of Africa s'est réuni le vendredi 30 mars 2018, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme de l'année 2017 et arrêté les comptes y afférents.

Par ailleurs, le Conseil propose à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de nommer Messieurs Michel LUCAS et Abdou BENSOUA en tant qu'Administrateurs *Intuitu Personae*. De même, il a pris acte de la nomination de Monsieur Lucien MIARA, Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranée, en tant qu'Administrateur de BMCE Bank, représentant la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires le versement d'un dividende de 5 dirhams par action, lequel sera mis en paiement en juillet 2018.

La brochure des états financiers annuels 2017 aux normes IAS/IFRS est publiée sur le site [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma).

#### ACTIVITÉ SOCIALE

au 31 Décembre 2017

##### Résultat Net

**+12,3%**

1,5 milliard DH

##### PNB

**+1,2%**

6,2 milliards DH

##### Dépôts de la Clientèle - Activité Maroc-

**+5,4%**

128,9 milliards DH

Croissance soutenue de **+12,3%** du Résultat Net de BMCE Bank et stabilisation du Résultat Net Part du Groupe après une année 2016 exceptionnelle en termes d'opérations de marché

PNB porté par les activités de banque commerciale, en hausse de **+6,4%**, grâce aux progressions de la marge d'intérêt (+5%) et des commissions (+14%)

Bank Of Africa, 2<sup>ème</sup> contributeur au résultat consolidé, avec une croissance de **+13%** de son RNPG

Rayonnement à l'international renforcé avec l'ouverture en cours de la première succursale d'une banque marocaine à Shanghai, le Maroc figurant désormais sur l'itinéraire de la "Route de la Soie" - large programme de développement d'infrastructures, de services et d'échanges entre la Chine et près de soixante-dix pays -

BMCE Bank of Africa un des fondateurs du *Positive Impact Finance*, promu par le *Programme des Nations Unies pour l'Environnement*, et ce parmi 20 institutions de par le monde

#### ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

au 31 Décembre 2017

##### RNPG

**Stable**

2 milliards DH

##### PNB

**+3%**

13,4 milliards DH

##### Dépôts de la Clientèle

**+5%**

195,2 milliards DH



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## RESULTATS CONSOLIDES : MAINTIEN DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE DU GROUPE

Stabilisation du Résultat Net Part du Groupe au titre de l'exercice 2017 à 2 milliards DH, **lesté par la performance exceptionnelle et non récurrente des activités de marché** enregistrée en 2016.

Diversification des revenus et des bénéfices avec le maintien de la **contribution de l'International** dans le RNPG et dans le PNB du Groupe à près de **40%** et **48%** respectivement, confirmant ainsi la **portée internationale et continentale** du Groupe, désormais 2<sup>ème</sup> groupe panafricain en termes de présence géographique.

Appréciation du Produit Net Bancaire de près de +3%, s'élevant à 13,4 milliards DH.

Bonne tenue du **Core business** comme en témoignent :

- La progression du PNB issu de l'activité commerciale de +6,4% en consolidé
- Le poids significatif des marges d'intérêts et de commissions à hauteur de 90,5% dans le PNB consolidé du Groupe.

Forte volonté de rationalisation des coûts d'exploitation avec une **décélération continue depuis 2014** du rythme de croissance des Charges Générales d'Exploitation, passant de +9% à +5% en 2017.

**Efficacité opérationnelle du Groupe BMCE Bank plus agile** à travers le lancement acté du programme d'optimisation durable du coefficient d'exploitation sur 3 ans consistant en l'identification et la mise en œuvre de gisements de rationalisation de charges et d'accélération du PNB.

Hausse du **coût du risque de +11% en 2017** s'établissant à 1,8 milliard DH dans un contexte de stabilisation des encours en souffrance.

Poursuite du renforcement du **taux de couverture** des créances en souffrance, passant de 54% en 2015 à 60% en 2016 et à **63,5% en 2017**.

Hausse de **+2% du Total Bilan consolidé**, passant de 306 milliards DH à 313 milliards DH à fin décembre 2017.

Renforcement de la solidité financière du Groupe avec des **Capitaux Propres consolidés en croissance de +4,7%**, s'établissant à 24,7 milliards DH.

## RESULTATS SOCIAUX : UNE ASSISE CONFORTÉE PAR LE SOCLE DES REVENUS EMANANT DU CŒUR DE METIER

Evolution à deux chiffres du **Résultat Net social de +12,3%**, s'établissant à 1,5 milliard DH.

Progression de **+1,2%** du PNB à fin décembre 2017, **freinée** par la non-réurrence du **résultat des opérations de marché** du fait des performances exceptionnelles enregistrées en 2016.

Evolution satisfaisante de la **marge d'intérêts de +11%** et de la **marge sur commissions de +5%** à fin décembre 2017.

Maîtrise des **charges générales d'exploitation** avec une augmentation limitée de **+3,7%** - soit le niveau de **croissance le plus bas depuis 10 ans-**, confirmant ainsi l'engagement de la Banque en faveur de sa politique d'efficacité opérationnelle.

**Coefficient d'exploitation de 58,3%** justifié par des spécificités inhérentes à BMCE Bank SA en termes (i) **d'investissements considérables pour la structuration du Groupe**, (ii) de poursuite du développement du réseau d'agences (**+37 agences au Maroc en 2 ans**) et (iii) de déploiement de projets structurants liés à l'exploitation au profit de la productivité.

Quasi-stagnation du **Résultat Brut d'Exploitation de +0,5%** à **2,7 milliards DH**.

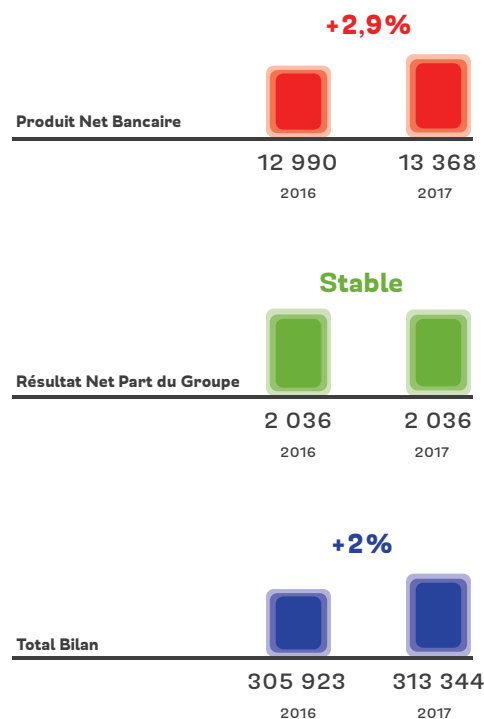
**Baisse du coût du risque social de -25%** à 612 millions DH contre 821 millions DH en 2016.

**Effort de recouvrement** de plus en plus accentué matérialisé par la **hausse significative des reprises de provisions de +42%** à 544 millions DH en 2017.

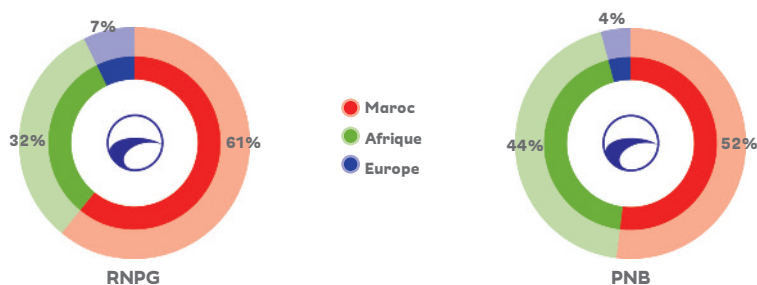
Evolution des **dépôts globaux de la Banque de +6,4%, vs +5% pour le secteur hors BMCE**, s'établissant à 143 milliards DH engendrant ainsi une part de marché ressources de 15,09%, soit un gain de +16 points de base sur l'année 2017.

## UN CORE BUSINESS SOLIDE

### Comptes Consolidés du Groupe BMCE Bank En MDH



### Indicateurs de Résultat du Groupe A fin décembre 2017 par zone géographique





# UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION AU SERVICE DU CLIENT

## BANQUE DES PARTICULIERS / PROFESSIONNELS : UNE OFFRE PLUS ATTRACTIVE AVEC DE NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES

Mise en place d'une offre avantageuse au profit des **Jeunes Actifs** portant sur le **pack premium** avec notamment une **réduction de 30% les trois premiers années**, un **crédit immédiat Jeunes Actifs** conventionné et non conventionné et une offre de crédit immobilier.

Hausse du **chiffre d'affaires Bancassurance** au titre de l'année 2017 de **+11,8%** s'élevant à 2,37 milliards DH.

Appréciation du **stock de cartes monétiques** de **+2%**, à 1,156 million de cartes à fin décembre 2017, et croissance à **deux chiffres du volume de paiement par carte sur le marché domestique** de **+19,5%**, ainsi que sur le volume monétique cross-border des transactions en devises, en hausse de **+29,5%**.

Conception pour les **jeunes Professionnels/Entrepreneurs** d'une offre de **banque gratuite pendant 1 an** pour les moins de 35 ans.

Renforcement du **portefeuille de la clientèle privée** de **+44%** avec une amélioration de l'offre dédiée à cette clientèle - carte internationale Mastercard World, offre BMCE Exclusive, cartes BMCE Visa Infinite, et ventes exclusives en partenariat avec des groupes immobiliers de renom-.

Progression des **dépôts des Migrants** de **+5,2%**, tirés essentiellement par les dépôts en comptes chèques (+7,2%) et les comptes sur carnets (+9,8%), ainsi que des évolutions à deux chiffres sur les ouvertures de comptes, les Packages et les produits de bancassurance entre les Campagnes MRE 2016 et 2017.

Mise en place d'une **offre packagée et adaptée, « MRE First »** au profit des **MRE Jeunes Actifs** et lancement du **programme de Fidélité « BMCE FIDELIOS »** afin de renforcer la satisfaction des clients MRE, offrant des avantages pour toutes les opérations de transfert, de change manuel et de transfert par carte.

Extension du réseau de **BMCE Euroservices** en Europe avec l'**ouverture de trois nouvelles agences en Espagne, et une agence en cours d'ouverture à Nice.**

Consolidation des services de **l'Agence Directe** avec l'ouverture en ligne des comptes MRE en 2017 et l'élargissement à 5 langues des canaux de distribution mis en place par BMCE Bank.

## BANQUE DE L'ENTREPRISE : UN POSITIONNEMENT CONFIRME

Maintien du **positionnement** de la Banque occupant la **2<sup>ème</sup> place en termes de collecte des dépôts** et la **3<sup>ème</sup> place** en termes de distribution des crédits.

**Hausse des dépôts de la Banque de l'Entreprise** de **+7,5%** à près de 35 milliards DH à fin décembre 2017, surperformant le secteur bancaire qui a augmenté de +2,1%.

**Croissance de +9,7%** et de **+7,5%** des **flux à l'export** et des **flux à l'import**, respectivement, contre des progressions de +9,3% et +6,3% au niveau national.

Enrichissement de l'**offre produits des PMEs** par le lancement (i) d'un **Pack Business Entreprise Maîtrisé** et (ii) **deux nouvelles solutions de Packages Entreprise**, notamment, le **Pack Casablanca Finance City**, dédié à la Clientèle Entreprise bénéficiant du Statut CFC, et le **Pack CM-CIC**, destiné à la Clientèle PME commune avec le **Crédit Mutuel-CIC**, partenaire et actionnaire étranger de référence de BMCE Bank.

Promotion des **solutions de financements responsables** avec le pré lancement d'une **nouvelle ligne relative à la valorisation des matières résiduelles** et ce, dans le cadre de la stratégie de BMCE Bank de Banque socialement engagée.

Lancement officiel du **Centre d'Expertise et de l'Entrepreneuriat** pour la **TPME** prévu en 2018 afin d'assurer l'accompagnement, le conseil et l'assistance de cette clientèle ayant un projet de création d'entreprise ou de développement de l'activité.

**Promotion des femmes entrepreneurs**, à travers l'organisation par le Club PME d'une **édition spéciale dédiée aux Femmes** réunissant une trentaine de Femmes Cadres, Responsables Financiers, Administratifs ou Dirigeantes de sociétés.

## BANQUE D'AFFAIRES : UNE ANNEE SOUS LE SIGNE DU DEVELOPPEMENT

Performance louable pour **BMCE Capital Markets**, malgré un contexte de marché difficile, affichant des revenus de gestion de l'ordre de 600 millions DH à fin décembre 2017.

Clôture sur une note honorable pour **BMCE Capital Bourse** avec un **volume enregistré** en hausse de **+17,8%** atteignant 18,3 millions DH, lui permettant de consolider son positionnement avec un **part de marché de 14,4%** à fin 2017.

Renforcement des performances de **BMCE Capital Titres** avec une hausse des actifs en conservation de +2% et un **part de marché** de 25% sur les OPCVM.

Consolidation du positionnement de **BMCE Capital Gestion** en tant qu'acteur majeur sur le marché de la gestion d'actifs au Maroc - en dépit d'un contexte d'accroissement de la concurrence - en accumulant plus de 61 milliards DH d'encours sous gestion, soit une part de marché de 15%.

Finalisation par **BMCE Capital Gestion Privée** de projets structurants relatifs au développement de l'activité, notamment, le développement d'un outil de diagnostic patrimonial ainsi que le renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015.

Accomplissement de la première opération de titrisation par **BMCE Capital Titrisation**, en faveur d'une importante société de la place.

Réalisation de performances probantes pour **BMCE Capital Solutions**, pionnière des **outsourcers des opérations post trade** des activités de marchés au Maroc avec une hausse de +20% du volume de traitement des opérations, de +28% du nombre de dossiers et de +13% du périmètre traité avec la Salle des Marchés.

## SERVICES FINANCIERS SPECIALISES : DE NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

### SALAFIN

Réalisation en cours d'une **opération de fusion-absorption de Taslif** par **Salafin** qui s'accompagnera d'une augmentation de capital de **Salafin** réservée aux actionnaires de **Taslif**, un **rapprochement stratégique** qui représente un **potentiel significatif de création de valeur pour le nouvel ensemble.**

Progression de **+2,9%**, du **Produit Net Bancaire** de **Salafin** s'établissant à 382 millions DH et de **+1,2%** du **Résultat Net** social à 140 millions DH.

### MAGHREBAIL

Création d'une **succursale à Tanger Free Zone** afin de proposer un financement leasing en devises et hors taxes aux opérateurs économiques de cette zone.

Progression du **Résultat Net** de **Maghrebail** de **+7%** à 93,3 millions DH, et accroissement des **immobilisations données** en **crédit-bail** de **+9%** atteignant 11,8 milliards DH, positionnant **Maghrebail** en 2<sup>ème</sup> opérateur du secteur avec une part de marché de 25,88% à fin 2017.

### MAROC FACTORING

Renforcement du **dispositif de gestion des risques de crédit, et opérationnels** au sein de **Maroc Factoring** et amélioration de la qualité des dossiers de crédit.

Baisse de **-35%** du **Résultat Net** de **Maroc Factoring** s'établissant à 9,8 millions DH en décembre 2017, suite au changement du mode opératoire de la gestion d'affacturage entre **BMCE Bank** et sa filiale, **Maroc Factoring**, désormais érigée en **Centre d'Expertise Métiers** d'affacturage pour les entités du **Groupe BMCE Bank of Africa.**

### RM EXPERTS

Amélioration de l'**ensemble des processus régissant l'activité de RM Experts** grâce à la combinaison des dispositifs de relance amiable et procédurés de recouvrement forcé, au réalisme des équipes, ainsi qu'à l'affirmation d'une gestion rigoureuse et responsable.

Performances appréciables au titre de l'année 2017 avec un niveau de **402 millions DH de récupérations en capitaux**, une **prise de provisions globale de plus de 306 millions DH en trend haussier.**

## ACTIVITES A L'INTERNATIONAL : UN DEVELOPPEMENT DIVERSIFIE AFFIRME

### GRUPE BANK OF AFRICA

Croissance de **+13%** du **Résultat Net Part du Groupe consolidé** du **Groupe BOA** s'élevant à 76 millions € à fin décembre 2017.

Renforcement du **fonds de commerce** de **BOA Group**, en atteste la hausse de **+13%** du **nombre total de comptes à 3,5 millions de comptes**, et de **+1%** de la **productivité des banques** en termes de nombre moyen de comptes par agence.

Bonne activité commerciale comme en témoignent la hausse de **+3%** de l'**encours des crédits à 3,9 milliards €** ainsi que la croissance de **+3%** de l'**encours des dépôts à 5,2 milliards €.**

Extension du réseau d'agences, avec l'**ouverture d'une dizaine d'agences** portant la taille du réseau du **Groupe Bank of Africa** à plus de **560 agences.**

### LCB BANK

Lancement par **LCB Bank**, filiale congolaise du **Groupe**, du **projet Digital-Banking en collaboration avec GNS Technologies sur le modèle réussi au Maroc avec DAMANE Cash.** La commercialisation des premiers produits et services offerts est en cours sous la marque **LCB Cash.**

Progression sensible de la **part de marché dépôts** de **LCB Bank** de **+52 points de base** passant de 12,64% à fin décembre 2016 à 13,06% à fin novembre 2017. Stabilisation de la part de marché crédits entre les deux périodes à 14,56% à fin novembre 2017.

### BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI

Hausse de **+4,3%** des **crédits clientèle** de la Banque de Développement du Mali - banque leader au Mali - s'établissant à 353 milliards FCFA à fin Décembre 2017, et de **+4,7%** des ressources clientèle à 463,8 milliards FCFA en 2017.

Lancement du produit **« BDM Diaspo Transfert »** en **partenariat avec BMCE Euroservices** concernant les transferts des Maliens de l'Extérieur.

### BMCE BANK INTERNATIONAL LONDRES & PARIS

Poursuite par **BBJ UK** de l'**intensification de son activité** dans le cadre de ses **métiers coeurs** et consécration d'efforts importants pour la **mise à niveau de son Système d'Information.**

**Résultat Net** s'élevant à **57 millions £** à fin 2017, impacté par un ensemble d'**éléments exceptionnels** liés, notamment, à l'impact de change, au **coût de l'investissement informatique** et aux **contraintes réglementaires fiscales** qui ont pesé sur les bénéfices de la filiale londonienne.

### BMCE BANK INTERNATIONAL MADRID

Résultats favorables au terme de l'exercice 2017 avec un **résultat net en croissance de +30,7%** à 5,4 millions € en raison principalement de l'**amélioration sensible du coût du risque de -40%**. L'année 2016 a été marquée par un durcissement de la réglementation espagnole relative au provisionnement des créances au titre de Risque Pays.

Mise en œuvre d'une **stratégie fructueuse** articulée autour de 4 piliers : (i) renforcement des **relations de Correspondent Banking**, (ii) consolidation de l'avantage compétitif sur l'activité **Trade Finance**, (iii) **diversification géographique des engagements**, outre (iv) **l'élargissement des opérations** commerciales dans **différentes monnaies.**

## RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE : UN FORT ENGAGEMENT A IMPACT POSITIF

Poursuite des efforts de **développement des compétences de l'équipe pédagogique de la Fondation BMCE Bank** à travers le déploiement d'un **large programme de formation** en faveur notamment des éducateurs, des superviseurs et des enseignants.

Organisation d'un **colloque International sur l'enseignement préscolaire** en collaboration avec le **Ministère de l'Education Nationale** qui a connu un large succès de par la qualité de ses intervenants et l'organisation de ses assises.

Extension du **réseau de Medersat.com à l'international** avec l'**ouverture prochaine d'une école au Rwanda** dans la province de Kigali, au Sénégal, au Congo-Brazzaville et au Mali.

Développement de l'**enseignement du mandarin** dans une **école Medersat.com** à Bouskoura en **présentiel et dans 3 écoles de Nador par visioconférence** dans le cadre du partenariat avec **l'Institut Confucius et l'Université Hassan II de Casablanca.**

**Obtention du label « éco-école »** par **3 nouvelles écoles - Moulay Yacoub, Ouazzane et Gador -** décerné chaque année par la **Fondation Mohammed VI pour l'Environnement** aux écoles publiques qui répondent aux critères définis par le cahier des charges établi à cette fin, portant ainsi à 16 le nombre des écoles Medersat.com ayant obtenu ce label.

Adhésion en janvier 2017 - en tant que membre fondateur - aux **« Principles for Positive Impact Finance »**, régissant un **nouveau modèle de financement** basé sur une méthodologie d'identification, d'évaluation, de transparence et de reporting des Financements à Impact Positif (FIP).

Mise en œuvre de l'**approche Financements à Impact Positif (FIP)** dans la **gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S)** des financements, ainsi que pour le suivi des performances des produits Verts de la Banque et du **Green Bond.**

Contribution de **BMCE Bank** au **1<sup>er</sup> lancement en Afrique des Principes de FIP co-organisé par le CFC et UNEP FI.**

**Développement en cours** avec la **Banque Européenne d'Investissement** d'une ligne **« Efficacité des Ressources »** - énergie, eau, déchets et transport - sur le marché africain.

Signature d'un contrat de prêt de 20 millions d'euros en faveur de la protection de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique du Maroc, ciblant les industriels privés et les opérateurs publics d'eau potable et d'assainissement.

Signature d'un MOU pour la mise en place d'une ligne de financements **« Women In Business »** dédiée aux femmes entrepreneurs, incluant financement, accompagnement et formation.

Formalisation d'une Charte de Responsabilité Sociétale.

1<sup>ère</sup> Banque marocaine adhérant aux **United Nations Global Compact** et partenaire leader du réseau **Maroc du Pacte Mondial.**

Attribution par le **« African Entrepreneurship Award » - AEA -**, depuis son lancement en 2015, d'un **total de 3 millions \$ à 33 entrepreneurs** issus de **13 pays africains** - Afrique du Sud, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Ouganda, Kenya, Libéria, Maroc, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Rwanda-. En 2018, lancement de la 4<sup>ème</sup> édition avec l'introduction de deux catégories : Sport et Innovation.

**Impact positif** des gagnants des deux premières éditions 2015 et 2016 du programme **AEA** créant un total de **2 281 emplois**, atteignant **264 000 clients** et évoluant de **4 fois les revenus** grâce au financement du prix et de l'accompagnement en conseil et mentorat.

## CERTIFICATIONS & DISTINCTIONS : UNE RECONNAISSANCE CONTINUE

**BMCE Bank** of Africa désignée, pour la 8<sup>ème</sup> fois, depuis l'année 2000, **« Best Bank in Morocco - Banque Marocaine de l'Année »** par le prestigieux Magazine **The Banker** - Groupe de presse britannique **Financial Times.**

Certification **Top Employer** au Maroc par **« Top Employers Institute »**, organisme international de certification de l'excellence des conditions de travail proposées par les employeurs à leurs salariés.

**Première banque** au Maroc certifiée OHSAS 18001 pour la **prévention des risques Santé, Sécurité et Bien-être au travail** par le Bureau Veritas.

Obtention du prix **« Elu Service Client 2018 »** et une nette amélioration du taux de satisfaction des clients qui atteint 94% en 2017 versus 81% en 2016.

Prix **« 2017 Sustainable Energy Gold Award »** décerné par la BERD dans le cadre de sa 26<sup>ème</sup> Réunion Annuelle et de son Business Forum, sous la thématique **« Cibler la Croissance Verte et Inclusive ».**

**« Most Active Partner in Morocco »** par la BERD dans le cadre de son programme d'aide aux échanges commerciaux.

**Certificat d'Excellence** pour la zone Afrique du Nord du **Gold Sabre Award** pour la **campagne Social Media** du programme **« African Entrepreneurship Award ».**

**Trophée bronze** dans la catégorie **« Best Integral Phygital Campaign »** pour le programme de communication **« Banque Connectée »** qui valorise et médiatise l'ensemble des solutions et services innovants de la Banque.

Distinction pour **LCB Bank** par le **Comité international Socrates**, prestigieux organisme britannique **European Business Assembly (EBA)**, avec deux **prix internationaux « Best Regional Enterprise »** et **« Best Manager of the Year ».**









**LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...**

**Rapport de Gestion  
du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire**







Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts, et de la Loi 17 -95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et des articles 29 et suivants des Statuts BMCE Bank, pour vous rendre compte de l'activité de BMCE Bank au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

# ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE

## AU 31 DÉCEMBRE 2017



### RESULTATS ET INDICATEURS BILANTIELS CONSOLIDES

#### REALISATIONS FINANCIERES DU GROUPE BMCE BANK OF AFRICA

Le total bilan du Groupe BMCE Bank a atteint, au 31 décembre 2017, à 313,3 milliards de DH, en hausse de +2,4% par rapport à 2016.

Les capitaux propres part du Groupe BMCE Bank se sont établis à 18,7 milliards de DH en 2017 contre 18,3 milliards de DH en 2016, en progression de +2,5%.

Le périmètre de consolidation est resté globalement stable entre 2016 et 2017 hormis l'intégration d'Africa Morocco Link, consolidée par mise en équivalence avec un pourcentage d'intérêt de 51%.

L'encours des crédits consolidés a progressé de +2,2%, passant de 179,8 milliards de DH en 2016 à 183,8 milliards de DH en 2017. Hors Resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de +2%.

Les dépôts de la clientèle ont crû de +4,6% sur la même période s'établissant à 198,8 milliards de DH contre 190 milliards de DH en 2016.

Dans le cadre du renforcement de ses Fonds Propres, la Banque a émis sur le marché local, un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec une clause d'absorption de pertes d'un milliard de DH en juin 2017 et une dette subordonnée de 400 MDH en novembre 2017, permettant ainsi de renforcer son ratio de solvabilité.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire s'est élevé à 13.368 MDH en 2017 contre 12.990 MDH en 2016, soit une progression de +3% par rapport à l'année dernière. Notons que la marge d'intérêt et la marge sur commissions ont progressé respectivement de +5% et de +14% alors que le résultat des activités de marché s'est inscrit en baisse de 39% après une performance exceptionnelle en 2016.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'est stabilisé autour de 5,6 milliards de DH.

Le coût du risque s'est établi à -1.794 MDH en 2017 contre -1.616 MDH en 2016 en hausse de +11%. Le Résultat Net Part du Groupe -RNPG- s'est situé à 2.036 MDH en 2017, au même niveau qu'en 2016. Le ROE consolidé ressort à 11,7%.

Le Résultat Net du Groupe affiche une hausse de +0,3% par rapport à 2016, à 2.844 MDH.

#### CONTRIBUTION DES FILIERES AU RESULTAT NET PART DE GROUPE

La contribution des filières au RNPG BMCE Bank se présente comme suit :

CONTRIBUTIONS AU RNPG					
EN MDH	DÉC 17	% STR	DÉC 16	% STR	VAR
<b>MAROC</b>	<b>1 245</b>	<b>61%</b>	<b>1 192</b>	<b>59%</b>	<b>4,4%</b>
BMCE BANK	974	48%	815	40%	19,5%
FILIALES	272	13%	378	19%	-28,0%
SFS	179	9%	188	9%	-4,7%
GABA	121	6%	141	7%	-14,2%
AUTRES	-28	-1%	49	2%	NA
<b>ETRANGER</b>	<b>791</b>	<b>39%</b>	<b>844</b>	<b>41%</b>	<b>-6,3%</b>
EUROPE	138	7%	183	9%	-24,7%
AFRIQUE	653	32%	661	32%	-1,2%
<b>RESULTAT NET PDG</b>	<b>2 036</b>	<b>100%</b>	<b>2 036</b>	<b>100%</b>	<b>0,0%</b>



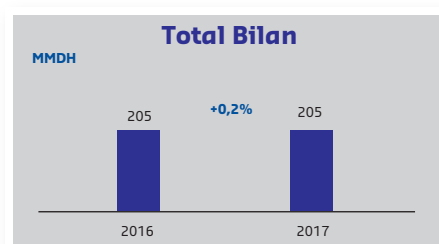
La contribution des activités au Maroc représente à 61% du RNPG, contre 59% l'année dernière.

Les activités à l'international affichent une part de 39% du RNPG contre 41% en 2016.

En particulier, les activités africaines représentent 32% du RNPG, stable par rapport à 2016.

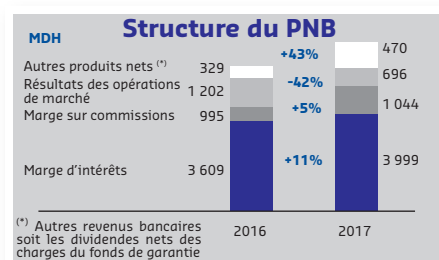
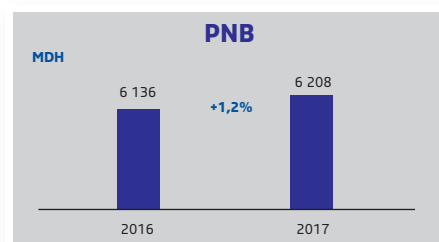
## RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES DE BMCE SA

Le total bilan de BMCE S.A à fin 2017 est quasi-stable par rapport à 2016, à 205 milliards de DH, soit une légère hausse de +0,2%.

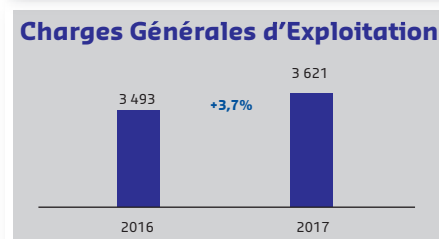


Le PNB de la Banque a progressé de 1,2%, passant de 6.136 MDH à fin 2016 à 6.208 MDH à fin 2017. Cette hausse s'explique par l'effet combiné de :

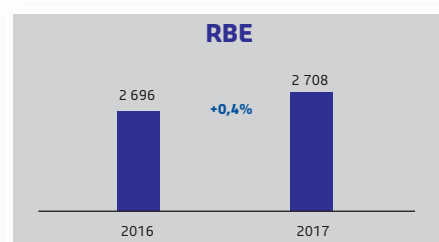
- La baisse du résultat des opérations de marché de -42%, après une performance exceptionnelle enregistrée l'année dernière.
- La croissance de la marge d'intérêt de +11%, des commissions de +5% et des autres produits nets de +43%, suite à l'évolution des dividendes de +133 MDH entre 2016 et 2017.



La progression des Charges Générales d'Exploitation a été contenue à 3,7%, passant de 3.493 MDH à fin 2016 à 3.621 MDH à fin 2017.



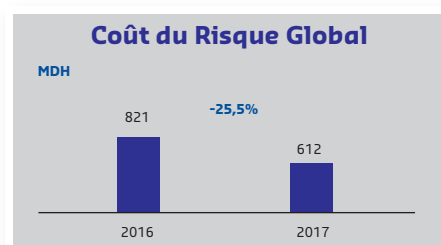
Le RBE est ressorti en hausse de +0,4% pour s'établir à 2.708 MDH à fin 2017.



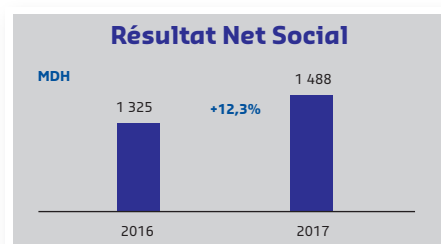
Le Coût du Risque Global s'est élevé à 612 MDH contre 821 MDH à fin 2016, suite à :

- L'évolution du niveau des Reprises de provisions, atteignant 544 MDH à fin 2017 contre 382 MDH à fin 2016, soit une hausse de 42,4%.
- La baisse des Dotations aux provisions clientèle de -10,7%, passant de 1 142 MDH à 1 020 MDH à fin 2017.

Par ailleurs, une dotation en Provision pour Risques Généraux -PRG- nette a été constatée à fin 2017 pour un montant de 132,3 MDH (soit 210 MDH en brut) contre 59 MDH en net à fin 2016 (soit 93 MDH en brut).



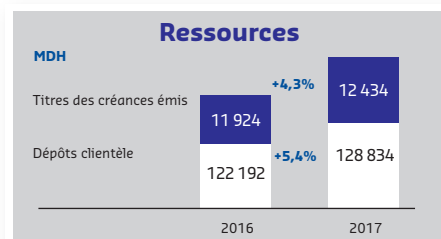
Le Résultat Net de BMCE Bank S.A s'est établi à 1.488 MDH à fin 2017 contre 1.325 MDH à fin 2016, en hausse de 12,3%.



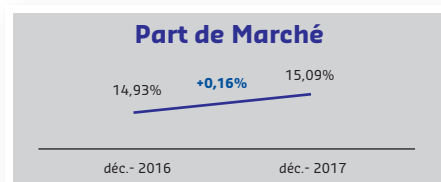
## ELEMENTS D'ACTIVITE DE LA BANQUE AU MAROC

### • Ressources de la Banque

Les ressources de la Banque se sont inscrites en hausse de 6,4% par rapport à décembre 2016, à 143 milliards de DH à fin décembre 2017, contre 135 milliards de DH à fin décembre 2016, faisant ressortir une part de marché de 15,09% à fin décembre 2017 contre 14,93% à fin décembre 2016, soit +0,16p%.

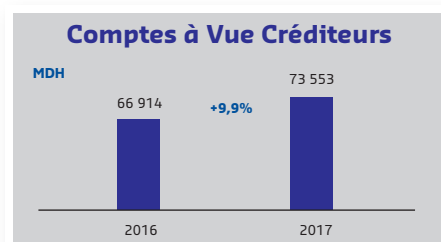


Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de +5,4%, à 129 milliards de DH à fin décembre 2017 contre 122 milliards de DH à fin décembre 2016, portant la part de marché à 14,59% à fin décembre 2017, soit +0,07%.



En termes de structure des ressources de la Banque, la part des dépôts non rémunérés représente près de 54% du total des ressources à fin décembre 2017 contre 52% à fin décembre 2016.

Les comptes à vue créditeurs ont évolué de 9,9%. Ainsi, les encours comptes chèques ont progressé de 6,8%, passant de 49 milliards de DH à fin décembre 2016 à 52 milliards de DH à fin décembre 2017. Dans le même registre, les comptes courants ont connu une hausse de 18,5% pour ressortir à 21,2 milliards de DH à fin 2017 contre 17,9 milliards de DH à fin décembre 2016.



La part de marché des comptes à vue créditeurs s'est appréciée à 13,61% à fin 2017 versus 13,36% en 2016, en hausse de +0,25p%.

Les comptes sur carnets ont crû de 5,8% (contre 5,3% pour le secteur), avec un encours affichant près de 22 milliards de DH à fin 2017 contre 21 milliards de DH à fin décembre 2016.

La part de marché des comptes sur carnet s'est établie à 14,74% à fin 2017 contre 14,68% à fin 2016.

Les dépôts à terme accusent un recul entre 2016 et 2017, pour se fixer à 29 milliards de DH à fin 2017.

La part de marché des dépôts à terme s'est fixée à 17,96% à fin 2017 contre 18,29% à fin 2016.

#### • Créances sur la clientèle

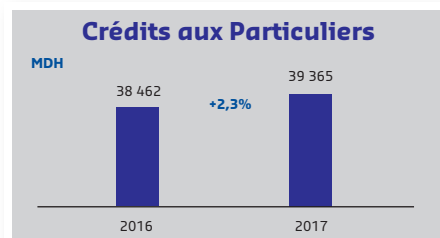
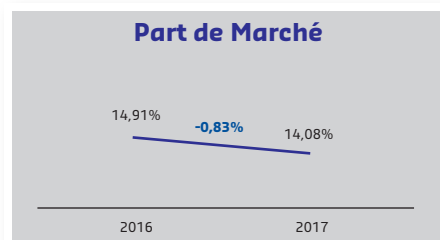
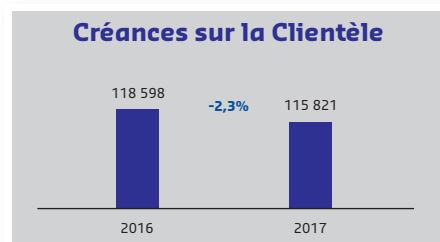
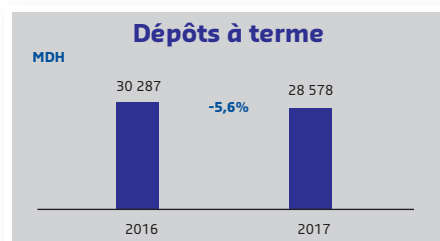
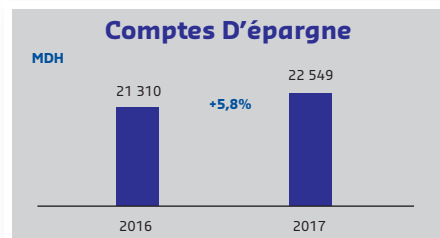
Les crédits de la Banque ont connu un repli de 2,3%, à 116 milliards de DH à fin décembre 2017 contre 119 milliards de DH à fin décembre 2016. Dans ce contexte, la part de marché des crédits a baissé de 0,83p%, passant de 14,91% à fin décembre 2016 à 14,08% à fin décembre 2017.

Les crédits aux particuliers pour leur part, ont évolué de +2,3% soit près de 900 MDH, passant de 38,5 milliards de DH à fin décembre 2016 à 39,4 milliards de DH à fin décembre 2017.

Cette progression est attribuable essentiellement aux crédits immobiliers aux particuliers, avec +3,7% soit +1,1 milliards de DH.

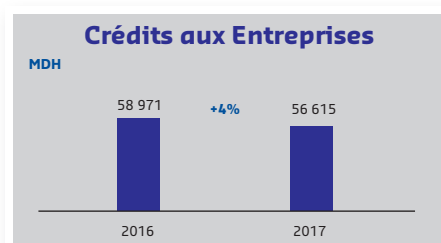
La part de marché des crédits immobiliers aux particuliers ont affiché une légère baisse, à 15,11% à fin 2017. Toutefois, la part de marché des crédits à la consommation a connu un recul de 1,14p% à 19,02% à fin 2017.

Les crédits aux entreprises se sont établis à 57 milliards de DH à fin 2017, en contraction de 4%, suite essentiellement à la baisse des crédits de trésorerie de près de 4,6 milliards de DH. Par ailleurs, les crédits de Financement de la Promotion Immobilière -FPI- et les crédits à l'équipement ont connu une hausse de respectivement 1,5 milliards de DH et +0,7 milliards de DH entre décembre 2016 et décembre 2017.



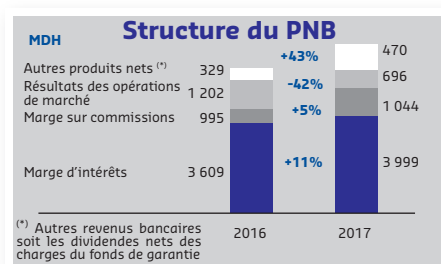


La part de marché des crédits FPI a augmenté de +1,66p à 17,45% à fin 2017. En outre, les crédits de trésorerie et à l'équipement, ont vu leur part de marché se rétrécir à fin 2017 à 12,75% contre 14,29% à fin décembre 2016.



## PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de BMCE Bank S.A a atteint 6.208 MDH à fin 2017 contre 6.136 MDH à fin 2016, soit une hausse de +1,2%.

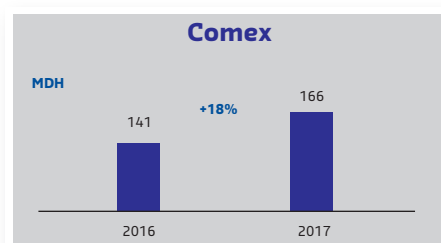


La marge d'intérêts a enregistré une hausse de près de 11%, passant de 3.609 MDH à 3.999 MDH à fin 2017, en raison de la hausse de la marge d'intérêt clientèle de la Banque de près de 14%, suite à :

- La croissance de l'encours moyen des dépôts non rémunérés de +12,5% (+7,5 milliards de DH) avec une prépondérance des comptes chèques soit +9,2% (+4 milliards de DH), suivi du compte courant avec +20% soit +2,8 milliards de DH et ce, parallèlement à la contraction notable du taux de rémunération moyen des dépôts rémunérés de 35 Pbs, notamment les comptes à terme (3,17% à fin 2017 contre 3,68% à fin 2016), les certificats de dépôts (2,83% à fin 2017 contre 3,22% à fin 2016) et les comptes sur carnets (1,84% à fin 2017 contre 1,88% à fin 2016).
- Par ailleurs, l'encours moyens des crédits a augmenté de +10,6% (soit +11,3 milliards de DH) entre 2016 et 2017, principalement l'encours moyen des crédits à l'équipement de +5 milliards de DH, l'encours moyen des crédits de trésorerie de +3,2 milliards de DH et l'encours moyen des crédits immobiliers de +1,6 milliards de DH.

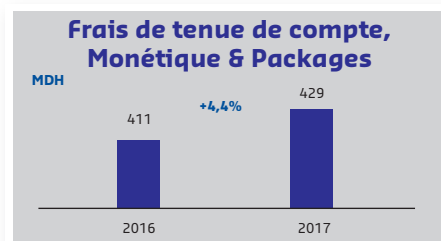
### • Marge sur commissions

Les commissions se sont établies à 1 043 MDH à fin 2017, franchissant ainsi pour la première fois la barre du milliard contre 995 MDH à fin 2016, soit une hausse de près de 5%, tirées principalement par :



- L'augmentation des commissions sur commerce extérieur de 25 MDH, soit +18%, en liaison avec la croissance du volume des flux import et export réalisés par le réseau des Centres d'Affaires entre 2016 et 2017 de +12,9%.

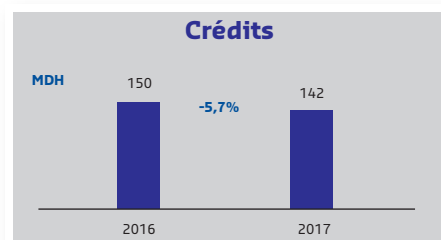
- La progression de +4,4% soit près de 18 MDH, des commissions perçues sur les packages, monétique et les frais de tenue de compte, elle même liée à :



- La hausse des commissions perçues sur les packages de 25 MDH entre 2017 et 2016, en ligne avec celle du stock des packages de près de +41 587 Packs, soit +8,3%.

- L'évolution des frais de tenue de compte de près de 2% en corrélation avec les ouvertures de comptes entre 2016 et 2017 de près de 136 643 comptes.

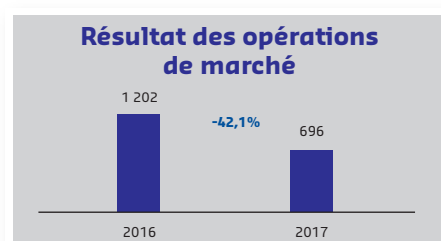
- Le recul des commissions sur les crédits de -5,7%, soit 8,5 MDH, en raison principalement de la baisse des commissions Project Finance à 1,8 MDH en 2017 contre 17,7 MDH en 2016. Ce repli fut en partie compensé par la constatation en 2017 des nouvelles commissions d'affacturage du fait du lancement de la commercialisation du factoring à la fois au sein de BMCE Bank et de Maroc Factoring et dont le montant s'est élevé à près de 6,7 MDH.



### • Résultat des opérations de marché

Le résultat comptable des opérations de marché a affiché une baisse de 42% à 696 MDH à fin 2017 contre 1 202 MDH en 2016, en raison de :

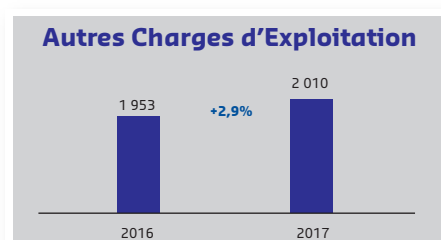
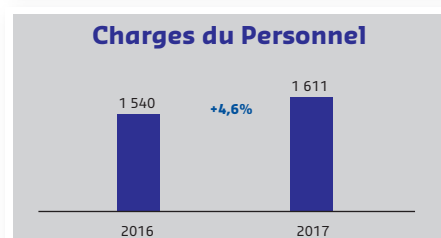
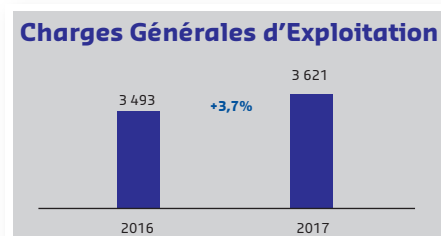
- La régression du rendement du portefeuille des OPCVM engendrant un fléchissement des revenus de plus-value de 211 MDH entre 2016 et 2017, imputable à une performance exceptionnelle du portefeuille en 2016.
- La valorisation du portefeuille des Bons du Trésor faisant ressortir un résultat en baisse entre 2016 et 2017.



### CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 3.621 MDH à fin 2017 contre 3.493 MDH à fin 2016, soit une hausse de 3,7%.

- Les charges du personnel ont progressé de 4,6%, à 1 611 MDH à fin 2017, suite à l'augmentation des effectifs entre 2016 et 2017 de près de 76 ETP, portant ainsi l'effectif à 5 370 collaborateurs à fin 2017, parallèlement à l'augmentation de mérite du personnel versée entre 2016 et 2017.
- Les autres charges d'exploitation se sont inscrites en hausse de 2,9%, passant de 1 953 MDH à fin 2016 à 2 010 MDH à fin 2017, dans un contexte d'évolution du nombre d'agences de +11 nouvelles unités entre 2016 et 2017 ayant pour effet des charges additionnelles de fonctionnement (notamment en crédit-bail immobilier, lignes spécialisées....).

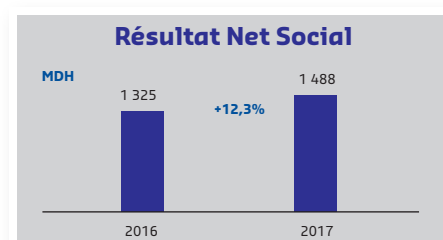
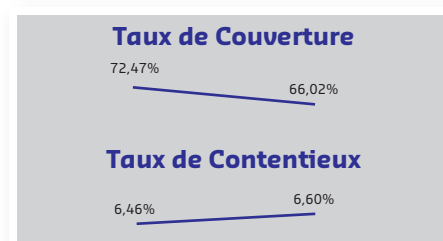
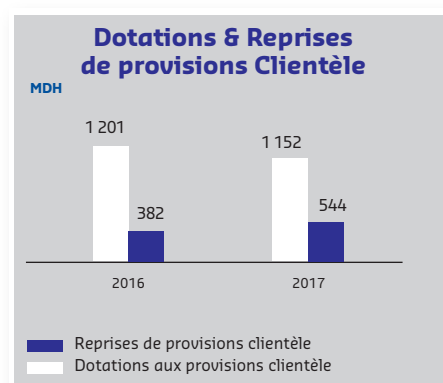


Le coefficient d'exploitation s'est ainsi établi à 58,3% à fin 2017 contre 57% à fin 2016, en raison d'une évolution des charges générales d'exploitation plus importante que celle enregistrée par le PNB.

## COÛT DU RISQUE

Le Coût du Risque global s'est élevé à 612 MDH à fin 2017 contre 821 MDH à fin 2016.

- Les Dotations aux provisions clientèle se sont établies à 1 152 MDH à fin 2017 contre 1201 MDH à fin 2016, en baisse de 4,1%, y compris une dotation d'une PRG clientèle nette de 132,3 MDH contre 59 MDH en net à fin 2016.
- Les Reprises de provisions ont atteint un niveau de 544 MDH à fin 2017 contre 382 MDH à fin 2016, en hausse de 42,3%.
- Le taux de couverture des créances est passé de 72,47% à 66,02% à fin 2017.
- Le taux de contentieux des créances se situe à 6,60% à fin 2017 contre 6,46% à fin 2016.
- L'encours des provisions pour créances en souffrance est passé de 5.556 MDH à fin 2016 à 5.003 MDH à fin 2017, en baisse de 10%.



## RESULTAT NET

Le Résultat Net de BMCE Bank S.A a atteint 1.488 MDH à fin 2017 contre 1.325 MDH à fin 2016, en hausse de 12,3%.

## SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

Contribution	SFS		Salafin		Maghrébil		M.Factoring		RM Experts		Euler Hermes Acmar	
	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16
<b>MDH</b>												
PNB Consolidé	753	785	259	246	459	464	32	70	2,1	4,8	na	na
Evolution		-4%		5,4%		-0,9%		-54%		-57%		
Frais Généraux	-227	-232	-88	-93	-85	-82	-19	-18	-36,4	-39,1	na	na
Evolution		-2%		-5,9%		4%		6%		-7%		
Coût du Risque	-210	-86	-66	-47	-140	-47	-3,5	7,2	na	na	na	na
Evolution		143%		42%		200%						
Résultat Net PDG	179	188	99	95	66	72	8,5	17,8	1,0	0,3	4,4	2,3
Evolution		-5%		4%		-9%		-52%				87%



La filière Services Financiers Spécialisés représente 9% du RNPG, enregistrant une baisse de 5% de sa contribution par rapport à fin 2016.

Salafin a affiché un Résultat Net Social de 140 MDH en 2017, en progression de 1,2% par rapport à 2016. Son résultat a été impacté par l'accroissement de 41% des dotations nettes de reprises sur les créances irrécouvrables dû à la dépréciation du portefeuille client, néanmoins contenue grâce aux efforts de recouvrement et au resserrement des mesures d'octroi. La contribution de Salafin au RNPG s'est inscrite en progression de 4%.

Maghrebail a enregistré un Résultat Net Social de 93,3 MDH en hausse de +7% par rapport à 2016. Sa contribution au RNPG est néanmoins en baisse de 9% en raison de l'impact du coût du risque en IFRS suite à une reprise exceptionnelle en 2016.

Le Résultat Net Social de Maroc Factoring s'est établi à 9,8 MDH en 2017, en repli de 35% par rapport à 2016 du fait du lancement de la commercialisation du factoring à la fois au sein de BMCE Bank et de Maroc Factoring. Sa contribution au RNPG s'est aussi inscrite en baisse de 52% à cause de l'impact du coût du risque en IFRS suite à une reprise exceptionnelle en 2016.

RM Experts a affiché un Résultat Net Social de 2,6 MDH en 2017 contre 6,3 MDH en 2016.

Euler Hermes ACMAR, filiale spécialisée dans l'assurance-crédit détenue à hauteur de 20% et mise en équivalence, a vu son Résultat Net Social augmenter de +87% à 21,8 MDH fin 2017, grâce à une forte diminution des sinistres réglés.

## GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES

Contribution	GABA		BMCE Capital		BK Bourse		BK Gestion	
	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16
MDH								
PNB Consolidé	364,3	393,9	187,1	195,7	23,3	35,1	154,0	163,1
Evolution		-8%		-4%		-34%		-6%
Frais Généraux	-281,7	-288,0	-220,9	-229,6	-15,6	-16,2	-45,2	-42,2
Evolution		-2%		-4%		-4%		7%
Coût du Risque	0,5	-1,5	0,0	-1,5	0,0	0,0	0,5	0,0
Evolution								
Résultat Net PDG	121,1	141,1	56,4	56,5	1,6	12,2	63,1	72,3
Evolution		-14%		-0,2%		-87%		-13%

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires représente près de 6% du RNPG. Elle a enregistré une baisse de 14% de sa contribution au RNPG, passant de 141 MDH en 2016 à 121 MDH en 2017, notamment en raison d'une opération exceptionnelle chez BMCE Capital Bourse en 2016.

Le Résultat Net Social de BMCE Capital s'est accru de 13,5% entre 2016 et 2017. En revanche, sa contribution au RNPG est en stagnation autour de 56 MDH en raison du retraitement du dividende versé par BMCE Capital Bourse à BMCE Capital en 2017 d'un montant de 5,85 MDH.

BMCE Capital Bourse a retrouvé son niveau habituel de résultat après une opération exceptionnelle en 2016 qui lui avait permis d'enregistrer une plus-value de cession et des dividendes exceptionnels liés à sa participation dans la société de Bourse de Casablanca.

BMCE Capital Gestion a enregistré une baisse de 13% de son Résultat Net Social affichant 63 MDH fin 2017 contre 72 MDH fin 2016, suite à la baisse des frais de gestion variables liée aux conditions de marché exceptionnelles survenues en 2016.

## AUTRES ACTIVITES AU MAROC

La filière « autres activités » du Groupe BMCE Bank regroupe les entités Locasom, EAI, CID et pour la première fois *Africa Morocco Link -AML-* qui vient d'intégrer le périmètre de consolidation par mise en équivalence.

Contribution	Autres Activités		Locasom		EAI		CID		AML	
	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16
PNB Consolidé	147,0	142,7	147,0	142,7	na	na	na	na	na	na
Evolution		3,0%		3,0%						
Frais Généraux	-89,7	-77,8	-89,7	-77,8	na	na	na	na	na	na
Evolution		15,3%		15,3%						
Coût du Risque	-0,4	-1,3	-0,4	-1,3	na	na	na	na	na	na
Evolution										
Résultat Net PDG	-28,3	48,8	37,6	39,1	-1,7	-2,8	11,2	12,4	-75,4	
Evolution		na		-4%		40%		-10%		

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une hausse de son résultat net social de 7% pour atteindre 30 MDH. Sa contribution au RNPG s'est établie à 37,6 MDH en 2017 contre 39 MDH en 2016, en baisse de 4%.

EAI, la filiale technologique, a vu sa contribution au RNPG s'améliorer à -1,7 MDH contre - 2,8 MDH en 2016.

Le Résultat Net Social du CID, filiale détenue à hauteur de 38,9% de son capital et mise en équivalence, s'est replié de 10% entre 2016 et 2017. Sa contribution au RNPG a atteint 11,2 MDH en 2017.

AML est une filiale opérant dans le transport maritime créée en 2016 en Joint-Venture avec l'armateur grec, ATTICA. Sa contribution au RNPG est négative de 75,4 MDH.

## RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES A L'ETRANGER

Contribution	International		Europe		Afrique Subsaharienne	
	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16
PNB Consolidé	6 399	6 143	536	501	5 863	5 642
Evolution		4%		7%		4%
Frais Généraux	-3 798	-3 518	-217	-202	-3 581	-3 316
Evolution		8%		7%		8%
Coût du Risque	-878	-870	-50	-30	-828	-840
Evolution		1%		69%		-1,5%
Résultat Net PDG	791	844	138	183	653	661
Evolution		-6%		-25%		-1%

Au 31 décembre 2017, la contribution dans le RNPG consolidé des activités à l'international s'est inscrite de 6%, passant de 844 MDH à 791 MDH, représentant 39% du RNPG global.



Cette évolution s'explique par une baisse de la contribution des activités européennes de 25% et une quasi-stagnation des activités africaines.

## ACTIVITES EN EUROPE

BMCE International Holding -BIH- a affiché une contribution au RNPG en baisse de 25% par rapport à 2016, s'établissant à 138 MDH à fin décembre 2017. Son résultat net social s'est établi à 11 M€ en 2017 contre 13,4 M€ en 2016, en baisse de 18% en devise locale.

BMCE Bank International Madrid a, pour sa part, enregistré un Résultat Net Social en devise locale en hausse de 31%, à 5,4 MEUR en 2017.

Par ailleurs, le Résultat Social de BMCE Bank International Londres a reculé de 34% s'établissant à 5,7M€ contre 8,6M€ en 2016. Cette évolution s'explique par une baisse de son PNB de 3% en raison d'une hausse du coût de refinancement et de la baisse des revenus libellés en dollars (baisse significative du \$/£). Cette filiale a enregistré par ailleurs des charges exceptionnelles pour la mise à niveau de son système d'information et pour des projets réglementaires. Elle a atteint un niveau d'imposition effectif de 20% contre 5,5% en 2016.

## ACTIVITES EN AFRIQUE

Contribution	Afrique		BOA		LCB		BDM	
	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16	déc. 17	déc. 16
MDH								
PNB Consolidé	5 863	5 642	5 554	5 318	309	324	na	na
Evolution		4%		4%		-4%		
Frais Généraux	-3 581	-3 316	-3 369	-3 114	-212	-201	na	na
Evolution		8%		8%		5%		
Coût du Risque	-828	-840	-759	-728	-69	-112	na	na
Evolution		-1%		4%		-39%		
Résultat Net PDG	653	661	582	577	8	4	63	80
Evolution		-1%		1%		111%		-21%

Bank of Africa a vu sa contribution au RNPG en quasi-stagnation par rapport à 2016, atteignant 582 MDH et représentant 29% du RNPG en 2017.

La contribution au PNB global est ressortie à 5.554 MDH en progression de 4%. Celle au coût du risque (après les retraitements IFRS) s'est élevée à -759 MDH en 2017 contre -728 MDH en 2016.

Le RNPG des comptes consolidés de BOA Group (selon les normes locales) s'est établi à 76 M€ en 2017 contre 67,3 M€ enregistrés en 2016, en progression de +13%.

La Congolaise de Banque a enregistré une baisse de 77% de son résultat net social à 0,7 M€ contre 3 M€ en 2016, notamment en raison d'un recul de son PNB de 7% en lien avec une réduction des encours clientèle de 8%. Sa contribution au RNPG a néanmoins doublé pour s'établir à 8 MDH grâce à une forte réduction de son coût du risque IFRS.

Enfin, la Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, a vu sa contribution au RNPG baisser de 21% pour s'établir à 63 MDH en 2017.

## CONTRIBUTION DES FILIALES AU RNPG DE LA BANQUE

CONTRIBUTIONS					
MDH	déc. 17	% Str	déc. 16	% Str	Var
<b>ACTIVITES AU MAROC</b>	<b>1 245</b>	<b>61%</b>	<b>1 192</b>	<b>59%</b>	<b>4%</b>
<b>BMCE BANK</b>	<b>974</b>	<b>48%</b>	<b>815</b>	<b>40%</b>	<b>20%</b>
<b>ACTIVITES FILIALISEES</b>	<b>272</b>	<b>13%</b>	<b>378</b>	<b>19%</b>	<b>-28%</b>
<b>SFS</b>	<b>179</b>	<b>9%</b>	<b>188</b>	<b>9%</b>	<b>-5%</b>
SALAFIN	99	5%	95	5%	4%
MAGHREBAIL	66	3%	72	4%	-9%
MAROC FACTORING	9	0%	18	1%	-52%
RM EXPERTS	1	0%	0,3	0%	214%
EULER HERMES ACMAR	4	0%	2,3	0%	87%
<b>GABA</b>	<b>121</b>	<b>6%</b>	<b>141</b>	<b>7%</b>	<b>-14%</b>
BMCE CAPITAL	56	3%	57	3%	-0,2%
BMCE CAPITAL BOURSE	2	0%	12	1%	-87%
BMCE CAPITAL GESTION	63	3%	72	4%	-13%
<b>AUTRES</b>	<b>-28</b>	<b>-1%</b>	<b>49</b>	<b>2%</b>	<b>na</b>
LOCASOM	38	2%	39	2%	-4%
EurAfric information	-2	0%	-3	0%	40%
Conseil Ingenierie et Développement	11	1%	12	1%	-10%
AFRICA MOROCCO LINK	-75	-4%			
<b>ACTIVITES A L'ETRANGER</b>	<b>791</b>	<b>39%</b>	<b>844</b>	<b>41%</b>	<b>-6%</b>
<b>EUROPE (BMCE International Holding)</b>	<b>138</b>	<b>7%</b>	<b>183</b>	<b>9%</b>	<b>-25%</b>
<b>AFRIQUE</b>	<b>653</b>	<b>32%</b>	<b>661</b>	<b>32%</b>	<b>-1%</b>
BOA	582	29%	577	28%	1%
La Congolaise de Banque	8	0%	4	0%	111%
Banque de Développement du Mali	63	3%	80	4%	-21%
<b>RESULTAT NET PDG</b>	<b>2 036</b>	<b>100%</b>	<b>2 036</b>	<b>100%</b>	<b>0,0%</b>



## **PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE**

Le Groupe BMCE Bank of Africa prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien :

- i) au Maroc, à travers la conquête et la fidélisation de la clientèle et la poursuite de la collecte des dépôts.
- ii) qu'à l'international, à travers l'optimisation de la présence du Groupe en Europe et la consolidation de ses activités africaines.

Dans un tel contexte de croissance, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2017, en émettant un emprunt obligataire subordonnée perpétuel avec clause d'absorption des pertes d'un montant de 1 milliard de DH, outre des émissions additionnelles en dettes subordonnées de 400 MDH en 2017, 2 milliards de dirhams en 2016 et de 2 milliards de dirhams en 2015.

La Banque s'engage par ailleurs à poursuivre ses efforts de rationalisation des charges dans un contexte d'accroissement des effectifs pour accompagner le développement du réseau et le renforcement des fonctions régaliennes. La banque poursuivra également ses efforts en matière de recouvrement et d'assainissement du portefeuille des engagements pour contenir le coût du risque aussi bien au Maroc qu'à l'international.

## **GESTION ACTIF / PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2017**

### **RISQUE DE LIQUIDITÉ :**

Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche respectivement 238% sur base individuelle et 179% sur base consolidée au 31 décembre 2017 au-dessus de la limite réglementaire de 80% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2017.

### **RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT :**

Les résultats des stress testing effectués au 31 décembre 2017 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

En effet, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 91MDH, soit 1,5% du PNB prévisionnel 2017, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs est estimé à 1 153 MDH soit 6,8% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

# PROPOSITION DE DESIGNATION D'ADMINISTRATEURS



Le Conseil d'Administration de BMCE Bank, sous la présidence de M. Othman BENJELLOUN, a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 la nomination de Messieurs Michel Lucas et Abdou Bensouda en qualité d'Administrateur. Par ailleurs, l'Assemblée Générale est informée du changement de représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel dorénavant représentée par M. Lucien Miara.

**M. Michel Lucas** était Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel jusqu'à lors et présent dans le Conseil d'Administration de BMCE Bank depuis 2005. Il a été Président du Groupe Crédit Mutuel –CIC jusqu'à une date récente. Il rejoint le *Crédit Mutuel de Strasbourg* en 1971 et y impulse une dynamique positionnant le Groupe en précurseur de la gestion client. De même, il a participé très activement à l'expansion de la Banque sur le plan géographique ainsi que dans le secteur de l'assurance et a contribué à la création de l'actuelle et la plus importante *Fédération du Centre-Est-Europe* et, en 1992, il démutualise les Assurances du Crédit Mutuel, leur octroyant ainsi une plus grande marge de manœuvre dans leur développement. Par ailleurs, il fut Directeur Général de la Banque *Fédérative du Crédit Mutuel*, Président des *Assurances du Crédit Mutuel* et Président du Directoire du CIC et en octobre 2010, nommé Président de la *Confédération Nationale* et de la *Fédération Centre-Est-Europe*.

**M. Lucien Miara** est Président de la Fédération du Crédit Mutuel de la région Méditerranéenne depuis 3 ans. Banquier chevronné, il exerce au sein du Crédit Mutuel depuis 44 ans. Par ailleurs, il est Administrateur de la *Confédération Nationale du Crédit Mutuel*, de la *Caisse Centrale du Crédit Mutuel*, d'*Euro Information*, de la *Banque Fédérative du Crédit Mutuel*, l'actionnaire de référence étranger de BMCE Bank S.A.

**M. Abdou Bensouda** est Président Directeur Général du Groupe technologique *Finattech*, filiale de la  *Holding FinanceCom*, Administrateur de *FinanceCom International* incorporée au Luxembourg. Il est expert en investissement avec un parcours de près de deux décennies dans le domaine des services et de la finance aux Etats-Unis, en France et au Maroc. Son expérience en tant que client *Corporate* de la Banque, son rôle de dirigeant dans le domaine de la technologie au Maroc et de plus en plus en Afrique, permettra au Conseil de renforcer en son sein l'écoute d'une clientèle exigeante et de plus en plus transfrontalière, qu'elle soit industrielle ou de service, de même qu'il enrichira les décisions autour du développement du *Digital* dans les métiers bancaires et financiers de la Banque.



# PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

## ARRÊTÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017 ET PROPOSITION D'AFFECTATION DES BÉNÉFICES

Les Commissaires aux Comptes ont procédé à l'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils leur ont été présentés par le Conseil d'Administration de BMCE Bank.

Ces comptes font ressortir un bénéfice net, après déduction d'une charge d'impôt de 608,1 MDH, qui s'établit à 1.488 MDH.

L'audit des comptes a été effectué conformément aux normes de la profession généralement admises.

Une certification a donc été établie sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2017 de la manière suivante:

Pour l'activité Maroc	1 246 870 393,49 DH
Pour la Succursale de Paris Contre-valeur en dirhams de devises	-
Pour la Succursale BMCE Bank Offshore Contre-valeur en dirhams de devises	241 267 506,24 DH
Soit un bénéfice net de	1 488 137 899,73 DH

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Bénéfice net	1 488 137 899,73 DH
Premier dividende de 6 %	107 678 034,00 DH
Reste	1 380 459 865,73 DH
Superdividende de 44 %	789 638 916,00 DH
Reste	590 820 949,73 DH
Report de l'exercice précédent	16 274,62 DH
Reste	590 837 224,35 DH
Réserve extraordinaire	590 800 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter	37 224,35 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2017, des dividendes de **645 MDH**.



Les dotations nettes de reprises aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à **30 MDH**. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité de BMCE Bank SA.

L'Assemblée fixe le montant des dividendes à distribuer à **5 dirhams** par action.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à partir du 10 Juillet 2018 au siège social de BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres. L'encaissement du dividende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global net des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à cinq millions huit cent cinquante mille dirhams -5.850.000 DH-.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et les comptes et états de synthèse de la Banque ainsi que la synthèse des activités relative à ses filiales et participations, qui vous sont soumis, de statuer sur l'affectation et la répartition des bénéfices qui vous sont proposés et donner quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

Les résolutions qui seront soumises au vote de Mesdames et Messieurs les Actionnaires, après lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes reprennent la répartition des bénéfices ci-dessus.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront bien prendre acte, également, de l'accomplissement des missions des Commissaires aux Comptes, au titre de l'exercice 2017, par les Cabinets KPMG et Ernst & Young, tant au titre de leur Rapport Général qui vous sera présenté par les intéressés qu'au titre du Rapport Spécial relatif aux conventions visées par les articles 56 et suivants de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et par l'article 26 des Statuts de la Banque.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires voudront bien nommer en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 : Monsieur Michel LUCAS, de nationalité française et Monsieur Abdou BENSOUA, de nationalité marocaine.

De même, l'Assemblée Générale prend acte du changement du Représentant Permanent de l'Administrateur Banque Fédérative du Crédit Mutuel dorénavant représenté par Monsieur Lucien MIARA et de la démission de Madame Hadeel IBRAHIM, Administratrice Indépendante et lui donne quitus définitif et sans réserve de sa gestion et la remercie pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société sera composé des treize Administrateurs suivants :

1. M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général
2. Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM – Groupe Crédit Mutuel – CIC, représentée par M. Lucien MIARA
3. Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN
4. Société RMA, représentée par M. Zouheir BENSALD
5. Société FinanceCom, représentée par M. Hicham EL AMRANI

6. M. Michel LUCAS
7. M. Azeddine GUESSOUS
8. M. François HENROT
9. M. Brian C. MCK. HENDERSON
10. M. Philippe DE FONTAINE VIVE
11. M. Christian de BOISSIEU
12. M. Abdou BENSOUDA
13. M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

Les résolutions qui vont être soumises au vote des Actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire reprennent ces différentes propositions.





**LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...**

## **Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes**







37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi 10 000 Rabat  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE Bank of Africa**  
140 Avenue Hassan II,  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BMCE Bank of Africa, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 26.683.739 dont un bénéfice net de KMAD 1.488.138.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

BMCE Bank of Africa dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 5,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2017. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2017.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCE Bank of Africa au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

## VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2017 :

- créé une banque participative dénommée « Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma » avec un capital de KMAD 400 000 détenu à hauteur de 51% par la banque ;
- acquis des titres de la « Société d'Aménagement Tanger TECH » pour un montant de KMAD 62 500 représentant 80% du capital de cette société ;
- acquis des titres de la société « IKAMAT TILILA » pour 1 dirham symbolique. Le capital social de KMAD 100 est ainsi détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « MOURAD IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « AKENZA IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SAISS IMMO NEJMA » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL PRIMERO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL SECONDO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « SUX HILL TERCIO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « NOUACER CITY IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque ;
- créé une filiale dénommée « MOHIT IMMO » pour un capital de KMAD 10 détenu à 100% par la banque.

Casablanca, le 20 avril 2018

### Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
ERNST & YOUNG  
S.A.R.L.  
C/ Mohammed VI, Ben Kaddou  
Casablanca  
Tél: 00 521 527 30 00  
Fax: 00 521 527 30 00  
Abdeslam BERRADÀ ALLAM  
Associé

KPMG  
KPMG P.M.G  
15, Avenue Mohammed VI - Rabat  
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)  
Télécopieur : 212 5 37 63 37 11  
Jamal SAAD EL IDRISI  
Associé



## BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 878 612	4 147 681
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 310 048	24 562 762
A vue	8 842 973	2 623 461
A terme	16 467 075	21 939 301
Créances sur la clientèle	117 240 319	115 990 730
Crédits de trésorerie et à la consommation	36 762 530	40 791 247
Crédits à l'équipement	22 310 597	19 100 535
Crédits immobiliers	40 478 952	37 725 042
Autres crédits	17 688 240	18 373 906
Créances acquises par affacturage	860 845	668 926
Titres de transaction et de placement	33 890 104	38 601 321
Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 291 200	15 957 201
Autres titres de créance	926 552	3 313 509
Titres de propriété	18 672 352	19 330 611
Autres actifs	2 692 565	1 948 439
Titres d'investissement	3 190 421	4 059 152
Bons du Trésor et valeurs assimilées	964 189	1 559 544
Autres titres de créance	2 226 232	2 499 608
Titres de participation et emplois assimilés	10 357 921	8 864 040
Créances subordonnées	202 745	193 101
Immobilisations données en crédit-bail et en location	103 119	74 000
Immobilisations incorporelles	191 871	516 958
Immobilisations corporelles	5 325 367	5 295 196
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>205 243 937</b>	<b>204 922 306</b>

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 482 268	25 767 091
A vue	2 620 616	7 412 683
A terme	17 861 652	18 354 408
Dépôts de la clientèle	135 815 145	131 124 421
Comptes à vue créditeurs	75 986 426	71 264 402
Comptes d'épargne	22 621 427	21 371 211
Dépôts à terme	31 159 953	32 746 734
Autres comptes créditeurs	6 047 339	5 742 074
Titres de créance émis	12 565 911	12 076 677
Titres de créance négociables	10 156 422	9 512 638
Emprunts obligataires	2 409 489	2 564 039
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	9 010 886	10 695 318
Provisions pour risques et charges	685 988	549 139
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	11 447 182	10 085 536
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	11 953 769	11 504 457
Capital	1 794 634	1 794 634
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	16	62
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 488 138	1 324 971
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>205 243 937</b>	<b>204 922 306</b>



## HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2017	31/12/2016
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>22 867 740</b>	<b>23 635 989</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	469 741	370 797
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 934 207	8 773 032
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 109 213	5 123 121
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 131 162	8 991 909
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	1 145 060	298 773
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>18 874 748</b>	<b>11 053 701</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 915 756	10 670 880
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	947 160	381 273
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	11 832	1 548

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>10 675 594</b>	<b>10 877 012</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	688 569	640 634
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 913 159	5 412 511
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	528 858	550 943
Produits sur titres de propriété	727 474	574 946
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	
Commissions sur prestations de service	1 123 474	1 041 214
Autres produits bancaires	1 681 698	2 656 764
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>4 467 464</b>	<b>4 740 639</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	1 074 001	880 482
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 602 087	1 743 350
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	457 840	370 761
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	
Autres charges bancaires	1 323 070	1 746 046
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 208 130</b>	<b>6 136 373</b>
Produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 111
Charges d'exploitation non bancaire	71 516	279 491
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 621 263</b>	<b>3 493 169</b>
Charges de personnel	1 611 041	1 540 320
Impôts et taxes	97 581	99 018
Charges externes	1 544 669	1 491 136
Autres charges générales d'exploitation	8 996	10 022
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	358 976	352 673
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 246 036</b>	<b>1 225 203</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	985 587	1 134 947
Pertes sur créances irrécouvrables	1 077 416	8 862
Autres dotations aux provisions	183 033	81 394
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>1 611 098</b>	<b>626 712</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 566 196	356 319
Récupérations sur créances amorties	21 387	28 343
Autres reprises de provisions	23 515	242 050
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 096 274</b>	<b>1 875 333</b>
Produits non courants		
Charges non courantes		
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 096 274</b>	<b>1 875 333</b>
Impôts sur les résultats	608 137	550 362
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 488 138</b>	<b>1 324 971</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2017	31/12/2016
(+) Intérêts et produits assimilés	7 130 587	6 604 087
(-) Intérêts et charges assimilées	3 133 927	2 994 594
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>3 996 660</b>	<b>3 609 493</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 362	
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	10 466	
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>1 896</b>	
(+) Commissions perçues	1 323 913	1 296 907
(-) Commissions servies	279 924	301 734
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>1 043 989</b>	<b>995 173</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	431 048	933 900
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	28 223	20 704
(+) Résultat des opérations de change	229 468	241 039
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	7 097	6 746
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>695 836</b>	<b>1 202 389</b>
(+) Divers autres produits bancaires	727 474	574 946
(-) Diverses autres charges bancaires	257 723	245 633
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>6 208 130</b>	<b>6 136 373</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-25 679	203 177
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	215 861	110 043
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	68 879	260 170
(-) Charges générales d'exploitation	3 621 263	3 493 170
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 708 172</b>	<b>2 696 248</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-475 422	-759 142
(+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-136 476	- 61 774
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 096 273</b>	<b>1 875 332</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>		
(-) Impôts sur les résultats	608 137	550 362
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 488 138</b>	<b>1 324 971</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 488 138</b>	<b>1 324 971</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	358 976	352 673
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	30 424	6 800
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	132 300	58 900
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	7 383	229 230
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	114 912	25 691
(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		67
(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	2 638	19 321
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 890 181</b>	<b>1 507 676</b>
(-) Bénéfices distribués	897 317	897 317
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>992 864</b>	<b>610 359</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation bancaire perçus	8 868 707	9 786 279
Récupérations sur créances amorties	21 387	28 343
Produits d'exploitation non bancaire perçus	215 861	110 111
Charges d'exploitation bancaire versées	4 964 271	4 821 763
Charges d'exploitation non bancaire versées	71 516	279 491
Charges générales d'exploitation versées	3 262 287	3 140 496
Impôts sur les résultats versés	608 137	550 362
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>199 744</b>	<b>1 132 622</b>
<b>Variation de</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-747 286	-67 569
Créances sur la clientèle	-1 441 508	-2 662 105
Titres de transaction et de placement	5 579 948	-11 642 841
Autres actifs	-744 126	- 71 170
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-29 119	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-5 284 823	-5 477 145
Dépôts de la clientèle	4 690 724	9 918 618
Titres de créance émis	489 234	2 622 057
Autres passifs	-1 684 432	8 037 624
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>828 612</b>	<b>657 469</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 028 356</b>	<b>1 790 091</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières		47 964
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	600 624	43 039
Acquisition d'immobilisations financières		159 903
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	685 680	1 638 835
Intérêts perçus	548 090	579 088
Dividendes perçus	635 095	511 645
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 098 129</b>	<b>-617 002</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	1 361 646	1 878 636
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés	859 884	706 366
Dividendes versés	897 317	897 317
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-395 555</b>	<b>274 953</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>1 730 931</b>	<b>1 448 042</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 147 681</b>	<b>2 699 639</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 878 612</b>	<b>4 147 681</b>



# NOTE DE PRESENTATION DES REGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

## 1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
- Principe de continuité d'exploitation.
  - Principe de permanence des méthodes.
  - Principe du coût historique.
  - Principe de spécialisation des exercices.
  - Principe de prudence.
  - Principe de clarté.
  - Principe d'importance significative.

### 2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

### 2.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BMCE BANK est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 2.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
  - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
  - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
  - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
    - 20 % pour les créances pré-douteuses,
    - 50 % pour les créances douteuses,
    - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).



## 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 2.5 Portefeuilles de titres

### 2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 2.5.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

### 2.5.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

### 2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

### 2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 2.6 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du "taux de clôture".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

## 2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

## 2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	

Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

## 2.10 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 2.12 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 2.13 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 2.14 Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

## ETATS B1 SOCIAL

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

	Bank. Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/2017	TOTAL 31/12/2016
Comptes ordinaires débiteurs	4 314 236	1 646 441	541 723	5 412 900	11 915 300	6 726 072
Valeurs reçues en pension		3 426 909			3 426 909	2 844 215
Au jour le jour		3 016 602			3 016 602	
A terme		410 307			410 307	2 844 215
Prêts de trésorerie			778 631	3 497 350	4 275 981	5 565 352
Au jour le jour			345 119	2 098 699	2 443 818	
A terme			433 512	1 398 651	1 832 163	5 565 352
Prêts financiers		1 162 377	7 082 374	139 914	8 384 665	10 384 377
Autres créances	2 895 759	237 865		39 543	3 173 167	3 168 941
Intérêts courus à recevoir	2 923	2 625	3 405	3 685	12 638	21 486
Créances en souffrance						
<b>TOTAL</b>	<b>7 212 918</b>	<b>6 476 217</b>	<b>8 406 133</b>	<b>9 093 392</b>	<b>31 188 660</b>	<b>23 710 443</b>

## ETATS B2 SOCIAL

### CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé		TOTAL 31/12/2017	TOTAL 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières		
Crédits de trésorerie	209 261	1 415 473	23 648 025	1 488 850	31 743 678
Comptes à vue débiteurs	179 004	1 415 473	15 614 012	1 415 612	18 160 493
Créances commerciales sur le Maroc	18 399		3 839 816		4 183 463
Crédits à l'exportation			360 299		765 296
Autres crédits de trésorerie	11 858		3 833 898	73 238	8 634 426
Crédits à la consommation				9 586 255	9 742 758
Crédits à l'équipement	4 949 694		17 118 958	29 778 220	18 909 914
Crédits Immobiliers		13 480 407	10 632 047	40 410 267	37 666 171
Autres crédits de trésorerie	11 858		1 613 093	15 105 358	15 153 673
Créances acquises par affacturage			860 845	860 845	668 927
Intérêts courus à recevoir	31 952	92 077	343 881	257 384	654 304
Créances en souffrance		5 066	1 777 976	799 843	2 120 232
Créances pré-doutées		5 042	328 173	114 736	240 662
Créances douteuses			621 412	97 394	866 216
Créances compromises		24	828 391	587 713	1 013 353
<b>TOTAL</b>	<b>5 202 765</b>	<b>14 993 023</b>	<b>55 994 825</b>	<b>41 910 552</b>	<b>116 659 656</b>

ETATS B3 SOCIAL

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

En milliers de DH

TITRES	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		TOTAL 31/12/2017	TOTAL 31/12/2016
			Financiers	Non Financiers		
<b>TITRES CÔTÉS</b>	<b>814 533</b>	<b>15 178 231</b>	<b>18 709 123</b>	<b>195 401</b>	<b>34 897 287</b>	<b>40 050 355</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées		15 178 231			15 178 231	17 410 813
Obligations	203 774		36 771	195 401	435 946	1 640 956
Autres titres de créance	610 759				610 759	1 667 976
Titres de propriété			18 672 352		18 672 352	19 330 611
<b>TITRES NON CÔTÉS</b>	<b>1 792 323</b>	<b>84 079</b>	<b>103 638</b>	<b>203 197</b>	<b>2 183 237</b>	<b>2 610 118</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations	1 777 962				1 777 962	2 000 036
Autres titres de créance				201 001	201 001	350 935
Titres de propriété						
Intérêts courus	14 361	84 079	103 638	2 196	204 274	259 147
<b>TOTAL</b>	<b>2 606 855</b>	<b>15 262 310</b>	<b>18 812 761</b>	<b>398 598</b>	<b>37 080 524</b>	<b>42 660 473</b>

ETATS B4 SOCIAL

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-value latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>33 687 544</b>	<b>33 684 733</b>	<b>33 684 733</b>			<b>2 811</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 187 876	14 185 068	14 185 068			2 808
Obligations	208 974	208 974	208 974			
Autres titres de créance	618 339	618 339	618 339			
Titres de propriété	18 672 354	18 672 352	18 672 352			3
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>205 371</b>	<b>205 371</b>	<b>205 371</b>			
Bons du Trésor et valeurs assimilées	106 132	106 132	106 132			
Obligations						
Autres titres de créance	99 239	99 239	99 239			
Titres de propriété						
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 191 887</b>	<b>3 190 420</b>	<b>3 137 781</b>		<b>52 640</b>	<b>1 467</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	964 189	964 189	921 393		42 796	
Obligations	1 969 629	1 968 163	1 958 319		9 844	1 467
Autres titres de créance	258 069	258 069	258 069			
<b>TOTAL</b>	<b>37 084 801</b>	<b>37 080 524</b>	<b>37 027 884</b>		<b>52 640</b>	<b>4 278</b>



ETATS B5 SOCIAL

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS**

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS</b>	<b>2 667</b>	<b>25 806</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>170 848</b>	<b>57 401</b>
<b>DÉBITEURS DIVERS</b>	<b>1 311 808</b>	<b>638 436</b>
Sommes dues par l'Etat	733 591	471 412
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	88 230	78 918
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	489 987	88 106
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>6 412</b>	<b>7 425</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>1 200 830</b>	<b>1 219 371</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	10 087	102 135
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
Comptes d'écart sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	181 255	235 046
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	326 508	326 815
<b>Produits à recevoir et charges constatées d'avance</b>	<b>269 285</b>	<b>185 124</b>
Produits à recevoir	10 778	4 227
Charges constatées d'avance	258 507	180 897
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs		
Autres comptes de régularisation	413 695	370 251
<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 692 565</b>	<b>1 948 439</b>

ETATS B7 SOCIAL

**CREANCES SUBORDONNEES**

En milliers de DH

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	31/12/2017 Provisions	Net	31/12/2016 Net	31/12/2016 Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	198 036		198 036	188 576	198 036
Créances subordonnées à la clientèle					
<b>TOTAL</b>	<b>198 036</b>		<b>198 036</b>	<b>188 576</b>	<b>198 036</b>

## TITRES DE PARTICIPATION

En milliers de DH

	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>							
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827		70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000		50 000
TANGER MED ZONE	Sté d'aménagement	443 396	506 650 000	8,75	44 340		44 340
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	30 365	
FONCIERE EMERGENCE	Prom. Immobilier industriel et de services	338 436	420 059 000	8,06	33 844		33 844
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000		12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000		11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650		5 650
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C*)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500		500
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400		400
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	
<b>511 TITRES DE PARTICIPATION</b>					<b>270 271</b>	<b>31 710</b>	<b>238 560</b>
<b>TITRES DES ENTREPRISES LIEES</b>							
BOA Group	Ets de crédit/étranger	437 837	93 154 535	72,85	3 047 545		3 047 545
BBI	Ets de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285	100,00	1 995 882		1 995 882
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 790 432	239 449 700	74,77	628 635		628 635
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000		450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770		370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882		336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	133 200
O TOWER	Sté d'aménagement	1 560 000	260 000 000	60,00	156 000		156 000
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	153 000		153 000
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	25 000 000 CFA	32,38	141 121		141 121
HANOUBY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000		100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192		90 192
LCB BANK	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 CFA	37,00	78 599		78 599
RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357		78 357
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	4 000 000	500 000 000	80,00	62 500		62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591		46 591
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000	78,00	42 158		42 158
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700		29 700
RM EXPERTS	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000		20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000		19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001		10 001
SONORMA	Société immobilière	600	100 000	60,00	8 280		8 280
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750		6 750
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 713	6 713	
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443		6 443
EURAFRIC INFORMATION	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025		3 025
IT INTERNATIONAL SERVICE	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	347		347
MORAD IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00			
<b>512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>					<b>8 229 505</b>	<b>158 528</b>	<b>8 070 976</b>
<b>TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE</b>							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	179 514		179 514
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	178 394	178 394	
E.S.J.	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	153 568	153 568	
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	159 860 800 EUR	4,34	74 116		74 116
AMETHIS FINANCE LUXEMBOURG	Sté d'invest en capital à risque	4 868	238 095 238 EUR	2,10	54 454		54 454
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373		31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	7 434
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	13 991		13 991
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	378 488 000 USD	0,079	2 877		2 877
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 880 000 USD	0,03	2 798		2 798
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59		59
<b>515 TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE</b>					<b>722 478</b>	<b>347 245</b>	<b>375 233</b>
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>							
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	367 762 900	7,75	103 997		103 997
MUTANDIS SCA	Fonds d'investissement	832 458	680 405 100	12,23	96 807		96 807
MUTANDIS AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359		91 359
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000		60 000
VIGEO	Conseil financier	24 000	12 054 940 EUR	3,98	5 370		5 370
SOGEOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622		4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690		1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267		1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000		1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803		803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500		500
GEOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	9 610	75 000 000	0,64	481		481
PORNET	Service informatique	1 800	6 000 000	3,00	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24		24
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9		9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800		2		2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2		2
<b>516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>					<b>374 807</b>	<b>5 893</b>	<b>368 915</b>
<b>COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS</b>							
RYAD ENNOUR					471 643		471 643
MORAD IMMO					372 314		372 314
O TOWER					244 049		244 049
AKENZA IMMO					46 784		46 784
SUX HILL SECONDO					47 954		47 954
SAISS IMMO NEJMA					42 650		42 650
BMCE IMMOBILIER					38 000		38 000
SUX HILL PRIMERO					25 684		25 684
SUX HILL TERCIO					14 437		14 437
MARTCO					1 500	1 500	
SIÈGE G.P.B.M.					723		723
ALLICOM MAROC					552	552	
<b>514 AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS</b>					<b>1 306 289</b>	<b>2 052</b>	<b>1 304 237</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>10 903 350</b>	<b>545 429</b>	<b>10 357 921</b>

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>Immobiliations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>	<b>74 000</b>	<b>32 872</b>		<b>106 872</b>	<b>10 466</b>	<b>10 466</b>				<b>96 406</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles										
Crédit-bail mobilier	74 000			74 000	10 466	10 466				63 534
Crédit-bail mobilier en cours										
Crédit-bail mobilier loué	74 000			74 000	10 466	0 466				63 534
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
Crédit-bail immobilier		32 686		32 686						32 686
Crédit-bail immobilier en cours		32 686		32 686						32 686
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
Loyers courus à recevoir		186		186						186
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
Immobilisation données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
<b>TOTAL</b>	<b>74 000</b>	<b>32 872</b>		<b>106 872</b>	<b>10 466</b>	<b>10 466</b>				<b>96 406</b>

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements au cours de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Reclassement au titre de l'exercice		
<b>Immobiliations incorporelles</b>	<b>1 292 105</b>		<b>22 835</b>	<b>823 374</b>	<b>691 566</b>	<b>775 147</b>	<b>114 492</b>	<b>389 943</b>	<b>191 870</b>	
Droit au bail	95 906		1 208		97 113				97 113	
Immobilisations en recherches et développement										
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 196 199		221 628	823 374	594 453	775 147	114 492	389 943	94 757	
<b>Immobiliations corporelles</b>	<b>8 781 327</b>		<b>462 844</b>	<b>196 394</b>	<b>9 047 777</b>	<b>3 486 131</b>	<b>245 020</b>	<b>8 740</b>	<b>5 325 367</b>	
Immuebles d'exploitation	1 287 722	5 491	67 833	41 940	1 319 106	352 569	28 047	1 585	940 075	
Terrain d'exploitation	185 399		2 024	2 024	183 375				183 375	
Immuebles d'exploitation - Bureaux	1 102 323	5 491	67 833	39 916	1 135 731	352 569	28 047	1 585	756 699	
Immuebles d'exploitation - Logements de fonctions										
Mobilier et matériel d'exploitation	1 773 082		99 665	46 981	1 825 766	1 498 982	64 091	1 149	1 561 924	
Mobilier de bureau d'exploitation	479 232		63 454	46 817	495 868	339 350	19 782	1 000	358 132	
Matériel de bureau d'exploitation	193 000		10 261	203 261	168 713	168 713	9 390		178 103	
Matériel informatique	943 979		23 617	19	967 577	893 464	21 906	19	915 351	
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54 294		440	144	54 589	17 225	3 254	130	26 853	
Autres matériel d'exploitation	102 576		1 894	104 470	104 470	80 230			83 484	
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 983 104	-5 491	66 037	107 473	2 043 651	1 403 106	114 996	6 006	1 518 103	
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 737 419		229 309	94 353	3 859 255	231 472	37 886		3 595 903	
Terrain hors exploitation	2 998 548		101 706	94 353	3 005 901				3 005 901	
Immuebles hors exploitation	614 037		36 823	13 120	687 740	135 100			160 950	
Mobilier et matériel hors exploitation	56 869		37 871	94 740	42 925	42 925			45 954	
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	67 965		2 909	70 874	53 447	53 447	3 002		56 448	
<b>TOTAL</b>	<b>10 073 432</b>		<b>685 680</b>	<b>1 019 768</b>	<b>9 739 343</b>	<b>4 261 277</b>	<b>359 512</b>	<b>398 684</b>	<b>4 222 106</b>	<b>5 517 238</b>

ETATS B9 BIS SOCIAL

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	Nature	Montant Brut	Amortissement cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus- value de cession	Moins- value de cession
01/02/2017	appartements	3 600	993	2 607	3 000	393	
19/06/2017	villa	850	434	416	1 180	764	
16/06/2017	villa	850	434	416	1 050	634	
22/06/2017	materiel roulant rattache a l'exp	130	130		20	20	
28/06/2017	mobilier de bureau d'exploitation	1 000	1 000		100	100	
30/06/2017	villa	3 400	1 219	2 181	2 700	519	
30/06/2017	appartements	402	78	324	1 080	756	
30/06/2017	villa	7 700	2 927	4 773	8 500	3 727	
30/06/2017	immeuble	3 666	1 089	2 577	7 208	4 631	
30/06/2017	terrain nu	80 000		80 000	85 000	5 000	
28/07/2017	appartements	208	40	168	540	372	
15/09/2017	appartements	208	40	168	500	332	
01/10/2017	ensemble de programmes et solutions informatiques	769 919	389 943	379 975	468 281	88 306	
05/12/2017	appartements	197	38	159	540	381	
06/12/2017	materiel roulant rattache a l'exploitation	4		4	4		
07/12/2017	appartements	1 159	300	859	1 620	761	
13/12/2017	materiel roulant rattache a l'exploitation	5		5	5		
22/12/2017	materiel roulant rattache a l'exploitation	5		5	5		
31/12/2017	terrain	11 073		11 073	19 290	8 217	
		<b>884 376</b>	<b>398 665</b>	<b>485 711</b>	<b>600 624</b>	<b>114 912</b>	

ETATS B10 SOCIAL

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrif Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/2017	TOTAL 31/12/2016
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>		<b>1 107 047</b>	<b>360 245</b>	<b>984 743</b>	<b>2 452 035</b>	<b>551 091</b>
<b>Valeurs reçues en pension</b>	<b>9 500 072</b>				<b>9 500 072</b>	<b>14 574 835</b>
Au jour le jour						5 708 194
A terme	9 500 072				9 500 072	8 866 641
<b>Emprunts de trésorerie</b>		<b>669 335</b>	<b>4 833 448</b>	<b>692 764</b>	<b>6 195 547</b>	<b>9 979 388</b>
Au jour le jour		419 740		279 827	699 567	1 153 270
A terme		249 595	4 833 448	412 937	5 495 980	8 826 118
<b>Emprunts financiers</b>	<b>12 641</b>		<b>2 265 519</b>	<b>297</b>	<b>2 278 457</b>	<b>515 928</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>8 962</b>	<b>399</b>	<b>14 551</b>		<b>23 912</b>	<b>106 338</b>
<b>Intérêts courus à payer</b>	<b>15 013</b>	<b>2 802</b>	<b>11 784</b>	<b>2 646</b>	<b>32 245</b>	<b>39 511</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 536 688</b>	<b>1 779 583</b>	<b>7 485 547</b>	<b>1 680 450</b>	<b>20 482 268</b>	<b>25 767 091</b>

ETATS B11 SOCIAL

DEPOTS DE LA CLIENTELE

En milliers de DH

	Secteur public	Secteur Privé			TOTAL 31/12/2017	TOTAL 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 437 634	1 124 263	16 831 138	54 032 503	73 425 538	67 871 649
Comptes d'épargne		59	7 792	23 428 480	23 436 331	22 062 817
Dépôts à terme	4 509 000	6 459 058	3 621 242	14 257 770	28 847 070	30 656 495
Autres comptes créditeurs	2 925 079	3 701 220	2 543 277	470 325	9 639 901	9 957 404
Intérêts courus à payer	30 565	38 878	79 252	317 611	466 305	576 056
<b>TOTAL</b>	<b>8 902 278</b>	<b>11 323 478</b>	<b>23 082 701</b>	<b>92 506 689</b>	<b>135 815 145</b>	<b>131 124 421</b>



ETATS B12 SOCIAL

**SITUATION DES CERTIFICATS DE DEPOT NON ECHUS (ENCOURS)  
AU 31/12/2017**

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BMCE	09/04/2014	09/04/2018	2,64%	65 000,00
CD BMCE	30/04/2014	30/04/2018	4,40%	170 000,00
CD BMCE	30/04/2014	30/04/2019	4,55%	365 000,00
CD BMCE	08/05/2014	08/05/2019	4,50%	12 000,00
CD BMCE	04/02/2015	04/02/2018	3,10%	430 000,00
CD BMCE	11/04/2016	11/04/2018	2,45%	690 000,00
CD BMCE	18/04/2016	18/04/2018	2,45%	220 000,00
CD BMCE	15/07/2016	16/07/2018	2,63%	350 000,00
CD BMCE	28/11/2016	28/11/2018	2,70%	120 000,00
CD BMCE	20/12/2016	20/12/2019	3,00%	350 000,00
CD BMCE	29/03/2017	28/03/2018	2,55%	610 000,00
CD BMCE	29/03/2017	29/03/2019	2,75%	200 000,00
CD BMCE	29/03/2017	29/03/2020	2,80%	250 000,00
CD BMCE	13/04/2017	13/04/2019	2,75%	250 000,00
CD BMCE	13/04/2017	12/04/2018	2,55%	105 000,00
CD BMCE	18/04/2017	17/04/2018	2,55%	420 000,00
CD BMCE	18/04/2017	18/04/2019	2,75%	295 000,00
CD BMCE	02/05/2017	02/05/2019	2,75%	460 000,00
CD BMCE	08/05/2017	07/05/2019	2,55%	30 000,00
CD BMCE	08/05/2017	08/05/2019	2,75%	50 000,00
CD BMCE	02/06/2017	01/06/2018	2,55%	220 000,00
CD BMCE	02/06/2017	02/06/2019	2,82%	250 000,00
CD BMCE	13/07/2017	12/07/2018	2,65%	300 000,00
CD BMCE	23/11/2017	24/05/2018	2,38%	116 000,00
CD BMCE	23/11/2017	22/11/2018	2,52%	135 000,00
CD BMCE	23/11/2017	23/11/2019	2,62%	134 000,00
CD BMCE	23/11/2017	23/11/2020	2,75%	681 000,00
CD BMCE	18/12/2017	18/06/2018	2,50%	28 700,00
CD BMCE	18/12/2017	17/12/2018	2,70%	682 000,00
CD BMCE	18/12/2017	18/12/2019	2,90%	415 500,00
CD BMCE	18/12/2017	18/12/2020	3,00%	120 000,00
CD BMCE	25/12/2017	17/12/2018	2,75%	500 000,00
CD BMCE	26/12/2017	25/12/2018	2,75%	500 000,00
CD BMCE	28/12/2017	29/03/2018	2,55%	500 000,00
<b>TOTAL</b>				<b>10 024 200,00</b>

ETATS B13 SOCIAL

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2017	31/12/2016
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>	<b>531</b>	<b>6 445</b>
<b>OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	<b>5 826 824</b>	<b>7 535 825</b>
<b>CRÉDITEURS DIVERS</b>	<b>1 592 830</b>	<b>1 364 281</b>
Sommes dues à l'Etat	1 058 941	789 529
Sommes dues aux les organismes de prévoyance	47 640	52 852
Sommes diverses dues au le personnel	197 053	189 594
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 662	3 610
Fournisseurs de biens et services	18 718	18 044
Divers autres créditeurs	266 816	310 652
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>1 590 701</b>	<b>1 788 767</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	58 623	171 191
Comptes d'écart sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	162 623	162 939
Charges à payer et produits constatées d'avance	201 567	234 471
Autres comptes de régularisation	1 167 888	1 220 166
<b>TOTAL</b>	<b>9 010 886</b>	<b>10 695 318</b>

## ETATS B14 SOCIAL

### PROVISION

En milliers de DH

	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2017
<b>PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF :</b>	<b>6 094 119</b>	<b>1 020 719</b>	<b>1 588 703</b>	<b>33 443</b>	<b>5 559 578</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 621		5		58 616
Créances sur la clientèle	5 523 140	985 149	1 557 096	-1 000	4 950 192
Agios réservés	9 733		8 671		1 062
Titres de placements	15 995	5 146	15 548	-2 782	2 811
Titres de participation et emplois assimilés	480 219	30 424	2 248	37 034	545 429
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Titres d'investissement	6 411		5 135	191	1 467
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :</b>	<b>549 140</b>	<b>152 608</b>	<b>16 133</b>	<b>373</b>	<b>685 989</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	8 815	12 512	8 543		12 784
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	514 705	132 300			647 005
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	25 620	7 796	7 590	373	26 200
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 643 259</b>	<b>1 173 327</b>	<b>1 604 836</b>	<b>33 816</b>	<b>6 245 567</b>

## ETATS B16 SOCIAL

### DETTES SUBORDONNEES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonné et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur DH)
DH	1 000 000	1	3,26%	10 ans		1 000 000
DH	150 000	1	5,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	3,29%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	2,90%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,85%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,45%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	2,98%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	2,77%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,52%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,13%	5 ans		400 000
EUR	70 000	11,1885	5,86%	10 ans		783 195
EUR	5 000	11,1885	5,90%	10 ans		55 943

## ETATS B17 SOCIAL

### CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2016	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2017
<b>Ecarts de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>11 504 457</b>	<b>427 700</b>	<b>21 612</b>	<b>11 953 768</b>
Réserve légale	460 306			460 306
Autres réserves	6 137 732	427 700	21 612	6 587 044
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418			4 906 418
<b>Capital</b>	<b>1 794 634</b>			<b>1 794 634</b>
Capital appelé	1 794 634			1 794 634
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
<b>Actionnaires - Capital non versé</b>				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>62</b>	<b>46</b>		<b>16</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>1 324 971</b>			<b>1 488 138</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 624 123</b>	<b>427 746</b>	<b>21 612</b>	<b>15 236 556</b>

ETATS B18 SOCIAL

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2017	31/12/2016
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS</b>	<b>21 644 322</b>	<b>23 258 857</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>469 741</b>	<b>370 797</b>
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés	469 741	370 797
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>6 934 207</b>	<b>8 773 032</b>
Crédits documentaires import	3 370 929	3 863 524
Acceptations ou engagements de payer	935 026	2 005 076
Ouvertures de crédit confirmés	1 807 607	1 408 419
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	820 645	1 496 013
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>5 109 213</b>	<b>5 123 120</b>
Crédits documentaires export confirmés	93 528	236 419
Acceptations ou engagements de payer	30 722	30 926
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 984 963	4 855 775
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 131 161	8 991 908
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 850 864	6 656 264
Autres cautions et garanties données	2 280 297	2 335 644
<b>ENGAGEMENTS EN SOUFFRANCE</b>		
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS</b>	<b>18 862 916</b>	<b>11 052 153</b>
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>		
Ouvertures de crédit confirmés		
<b>ENGAGEMENTS DE SUBSTITUTION SUR ÉMISSION DE TITRES</b>		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	17 915 756	10 670 880
Garanties de crédits	2 301 176	2 238 337
Autres garanties reçues	15 614 580	8 432 543
<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS</b>	<b>947 160</b>	<b>381 273</b>
Garanties de crédits	30 773	30 773
Autres garanties reçues	916 387	350 500

ETATS B19 SOCIAL

**ENGAGEMENTS SUR TITRES**

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	Montant
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>1 223 417</b>
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	1 145 060
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>11 832</b>
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	11 832

## ETATS B20 SOCIAL

### OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
<b>OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	<b>14 802 386</b>	<b>29 613 493</b>	<b>10 366 377</b>	<b>14 118 430</b>
Devises à recevoir	4 146 333	12 981 829	2 423 342	3 810 970
Dirhams à livrer	1 133 975	1 230 698	1 467 980	2 643 575
Devises à livrer	6 204 754	13 549 691	3 708 997	4 406 225
Dirhams à recevoir	3 317 324	1 851 275	2 766 058	3 257 660
Dont swaps financiers de devises				
<b>ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS</b>	<b>7 440 435</b>	<b>5 072 202</b>	<b>179 016</b>	<b>300 879</b>
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	2 666 447	3 735 623	179 016	277 003
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	4 369 484	1 251 017		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	404 504	85 562		23 876

## ETATS B21 SOCIAL

### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 130 046		
Autres titres	6 249 617		
Hypothèques	76 640 196		
Autres valeurs et sûretés réelles	197 212 706		
<b>TOTAL</b>	<b>290 232 565</b>		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 411 142		
Autres titres	1 601 479		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>13 012 621</b>		

### CREANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTELE SOCIALE

En milliers de DH

	crédits par décaissement	crédits par signature	Total	Provision pour crédits par décaissement
Créances pré-douteuses	515 030		515 030	67 079
Créances douteuses	1 388 224		1 388 224	669 418
Créances compromises	5 689 502		5 689 502	4 273 374
<b>TOTAL</b>	<b>7 592 757</b>		<b>7 592 757</b>	<b>5 009 870</b>



ETATS B22 SOCIAL

**VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES  
SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE**

En milliers de DH

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 307 504	3 196 192	2 125 200	5 097 675	1 740 504	16 467 075
Créances sur la clientèle	17 979 308	14 198 416	8 219 739	27 912 269	30 383 174	98 692 906
Titres de créance	33 363 315	1 459 851	1 967 502	277 561	12 296	37 080 525
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	778	1 564	7 186	51 856	37 860	99 244
<b>TOTAL</b>	<b>55 650 905</b>	<b>18 856 023</b>	<b>12 319 627</b>	<b>33 339 361</b>	<b>32 173 834</b>	<b>152 339 750</b>
<b>Passif</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 322 509	3 192 004	2 259 138	2 074 100	13 901	17 861 652
Dettes envers la clientèle	4 816 951	5 801 962	17 717 186	2 161 511	662 343	31 159 953
Titres de créance émis	1 540 000	2 034 700	2 587 000	3 862 500		10 024 200
Emprunts subordonnés		1 000 000	839 138		6 400 000	8 239 138
<b>TOTAL</b>	<b>16 679 460</b>	<b>12 028 666</b>	<b>23 402 462</b>	<b>8 098 111</b>	<b>7 076 244</b>	<b>67 284 943</b>

ETATS B23 SOCIAL

**CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE**

En milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des Fonds Propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
22	42 351 509	28 536 072	5 434 998	565 674

ETATS B24 SOCIAL

**VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN  
EN MONNAIE ETRANGERE**

En milliers de DH

BILAN	Montant
<b>ACTIF</b>	<b>34 705 856</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	178 487
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 730 361
Créances sur la clientèle	6 072 181
Titres de transaction et de placement et d'investissement	2 271 182
Autres actifs	143 035
Titres de participation et emplois assimilés	5 110 504
Créances subordonnées	198 036
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 070
<b>PASSIF</b>	<b>28 560 281</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 624 102
Dépôts de la clientèle	5 093 451
Titres de créance émis	1 909 489
Autres passifs	94 101
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	839 138
Hors bilan	9 258 456
Engagements donnés	6 686 390
Engagements reçus	2 572 066

**ETATS B25 SOCIAL****MARGE D'INTERET**

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Intérêts perçus</b>	<b>7 130 586</b>	<b>6 604 088</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	688 569	640 634
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 913 159	5 412 511
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	528 858	550 943
<b>Intérêts servis</b>	<b>3 133 928</b>	<b>2 994 593</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 074 001	880 482
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 602 087	1 743 350
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	457 840	370 761

**ETATS B26 SOCIAL****PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE**

En milliers de DH

CATEGORIE DE TITRES	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation	9 905	17 106
Participations dans les entreprises liées	645 095	511 645
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés	72 474	46 196
<b>TOTAL</b>	<b>727 474</b>	<b>574 947</b>

**ETATS B27 SOCIAL****COMMISSIONS**

En milliers de DH

COMMISSIONS	31/12/2017	31/12/2016
<b>COMMISSIONS PERÇUES</b>	<b>1 323 913</b>	<b>1 296 907</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	536 266	517 972
Sur opérations de change	200 439	255 693
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	44 612	35 300
Sur produits dérivés		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	25 078	26 940
Sur moyens de paiement	353 749	318 759
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances	45 885	48 413
Sur autres prestations de service	117 884	93 830
<b>COMMISSIONS VERSÉES</b>	<b>279 924</b>	<b>301 735</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle		
Sur opérations de change	144 382	187 926
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés	381	1 143
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	28 690	23 197
Sur moyens de paiement	72 217	55 191
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	34 254	34 278

## ETATS B28 SOCIAL

### RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2017	30/09/2016
<b>PRODUITS</b>	<b>1 481 259</b>	<b>2 401 073</b>
Gains sur les titres de transaction	459 395	984 856
Plus-value de cession sur titres de placement	143 812	94 472
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	15 548	44 249
Gains sur les produits dérivés	351 900	482 826
Gains sur les opérations de change	510 604	794 670
<b>CHARGES</b>	<b>785 423</b>	<b>1 198 684</b>
Pertes sur les titres de transaction	28 347	50 955
Moins value de cession sur titres de placement	125 990	102 021
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	5 147	15 996
Pertes sur les produits dérivés	122 432	476 081
Pertes sur opérations de change	503 507	553 631
<b>RESULTAT</b>	<b>695 836</b>	<b>1 202 389</b>

## ETATS B29 SOCIAL

### CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

CHARGES	31/12/2017	31/12/2016
Charges de personnel	1 611 041	1 540 320
Impôts et taxes	97 581	99 018
Charges extérieures	1 553 665	1 501 158
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	358 976	352 673

## ETATS B30 SOCIAL

### AUTRES PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	358 628	910 718
Autres produits bancaires	1 681 698	2 656 764
Autres charges bancaires	1 323 070	1 746 046
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>144 345</b>	<b>-169 380</b>
Produits d'exploitation non bancaires	215 861	110 111
Charges d'exploitation non bancaires	71 516	279 491
<b>Autres charges</b>		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 246 036	1 225 203
<b>Autres produits</b>		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 611 098	626 712

ETATS B32 SOCIAL

**PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL**

En milliers de DH

INTITULES	Montant
<b>I- Résultat Net Comptable</b>	
Bénéfice net	1 488 138
Perte nette	
<b>II- Réintégration fiscales</b>	800 777
1- Courantes	192 640
Dons et subventions	16 399,09
Cadeaux	11 771,95
Amortissement voitures non déductibles	6 539,42
Charges non déductibles	25 630,00
Provision pour risques généraux	132 300,00
2- Non courantes	608 137
Impôts sur les sociétés	608 137
<b>III- Déductions fiscales</b>	645 095
1- Courantes	645 095
Dividendes	645 095
2- Non courantes	
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	1 643 820
Impôts sur les sociétés	608 137
<b>VI- Résultat net fiscal</b>	
Reprise sur provisions pour investissements	

ETATS B33 SOCIAL

**DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

En milliers de DH

I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 096 274
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	192 640
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	645 302
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 643 612
(-) Impôt théorique sur résultat courant	608 137
(=) Résultat courant après impôts	1 488 137
<b>II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES</b>	

ETATS B34 SOCIAL

**DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

En milliers de DH

	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
<b>A- TVA collectée</b>	98 694	792 717	782 219	109 191
<b>B- TVA à récupérer</b>	69 846	253 878	261 657	62 067
Sur charges	58 903	197 770	207 476	49 197
Sur immobilisations	10 943	56 108	54 181	12 870
<b>C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)</b>	28 848	538 839	520 562	47 124



ETATS C1 SOCIAL

**MONTANT DU CAPITAL : 1 794 633 900 DH**

**VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DH**

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
<b>A- Actionnaires marocains</b>					
RMA WATANYA	67 Avenue des FAR - Casablanca	53 541 983	53 600 192	29,87%	29,87%
SFCM	239, Bd Mohamed V	907 205	907 205	0,51%	0,51%
FINANCECOM	69 Avenue des FAR - Casablanca	10 705 351	10 705 251	5,97%	5,97%
CIMR	100, Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 348 804	7 371 263	4,11%	4,11%
CDG **		17 138 328	17 138 328	9,55%	9,55%
MAMDA/ MCMA	16 Rue Abou Inane -Rabat	8 112 366	9 395 899	5,24%	5,24%
Personnel BMCE		2 330 943	2 481 327	1,38%	1,38%
SBVC et divers		32 349 356	30 834 871	17,18%	17,18%
TOTAL (1)		132 434 336	132 434 336	73,79%	73,79%
<b>B- Actionnaires étrangers</b>					
Banque fédérative du crédit mutuel		47 029 054	47 029 054	26,21%	26,21%
<b>TOTAL</b>		<b>179 463 390</b>	<b>179 463 390</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

ETATS C2 SOCIAL

**AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

En milliers de DH

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 23 mai 2017			
Report à nouveau	62	Réserves légales	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 324 971	Autres affectations	427 716
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
<b>TOTAL A</b>	<b>1 325 033</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 325 033</b>

## ETATS C3 SOCIAL

### RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>26 683 739</b>	<b>24 709 660</b>	<b>22 410 398</b>
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>			
Produit net bancaire	6 208 130	6 136 373	5 374 331
Résultat avant impôts	1 938 774	1 875 332	1 622 471
Impôts sur les résultats	608 137	550 362	318 435
Bénéfices distribués	897 317	897 317	789 639
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
<b>Résultat par titre (en MAD)</b>			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	4
<b>Personnel</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 611 041	1 540 320	1 455 087
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 370	5 031	4 909

## ETATS C4 SOCIAL

### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

En milliers de DH

<b>I- DATATION</b>	
Date de clôture (1)	31/12/2017
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
<b>II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ERE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE</b>	
<b>Dates</b>	<b>Indications des événements</b>
	<b>Favorables</b>
	<b>Défavorables</b>

## ETATS C6 SOCIAL

### EFFECTIFS

En nombre

EFFECTIFS	31/12/2017	31/12/2016
Effectifs rémunérés	5 370	5 031
Effectifs utilisés	5 370	5 031
Effectifs équivalent plein temps	5 370	5 031
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	3 575	3 337
Employés (équivalent plein temps)	1 795	1 694
Dont effectifs employés à l'étranger	46	49

## ETATS C7 SOCIAL

### TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

En milliers de DH

	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Titres dont l'établissement est dépositaire	36 446	8 748	240 190 877	244 880 382
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	85	85	107 258 226	99 232 765
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

## ETATS C8 SOCIAL

### RESEAU

En nombre

RESEAU	31/12/2017	31/12/2016
Guichets permanents	733	723
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	878	848
Succursales et agences à l'étranger	39	39
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

## ETATS C9 SOCIAL

### COMPTES DE LA CLIENTELE

En nombre

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants	110 204	101 319
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	286 947	281 612
Autres comptes chèques	1 211 682	1 139 063
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne	889 960	840 156
Comptes à terme	10 360	10 810
Bons de caisse	1 574	1 521
Autres comptes de dépôts		

Sont assortis de la mention "Néant" pour l'exercice 2017, les états suivants :

- Etat des dérogations ;
- Etat des changements de méthodes ;
- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE BANK OF AFRICA**  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi, Rabat  
Maroc

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017**

#### ***1.1 Rétrocession de commission de placement à BMCE Bank of Africa en sa qualité de centralisateur de l'opération relative à l'augmentation du capital social de LABEL'VIE***

##### **Personne concernée :**

Monsieur Zouheir BENSaid est Administrateur de BMCE Bank of Africa et de BMCE Capital Bourse.

##### **Modalités essentielles :**

Etablie entre BMCE Bank of Africa, BMCE Capital Bourse, Valoris Securities et Capital Trust Securities, cette convention a pour objet de définir les modalités de collaboration et de rétrocession conformément aux dispositions de la Note d'Information portant sur l'opération d'augmentation de capital de Label'Vie en date du 31 janvier 2017.

La durée de la convention correspond à la durée de l'opération et s'éteindra avec l'encaissement complet et définitif de la commission de centralisation par BMCE Bank of Africa et du montant de référence par Capital Trust Securities et Valoris Securities.



### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***1.2 Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre BMCE Bank of Africa et la Société de transferts de fonds Daman Cash***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Administrateur de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de Daman Cash et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

BMCE Bank of Africa confie à Daman Cash, détenue indirectement à hauteur de 100% par la Banque, un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Etablissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de BMCE Bank of Africa et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.

Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***1.3 Convention de financement par opération de lease-back financée par MAGHREBAIL en faveur de BMCE Bank of Africa***

#### **Personnes concernées :**

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSALD et Brahim BENJELLOUN TOUMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Par cette convention, BMCE Bank of Africa a effectué une opération de lease-back avec MAGHREBAIL sur un ensemble de programmes et solutions informatiques.

Le montant de financement du crédit-bail mobilier conclu fin décembre 2017 s'élève à KMAD 561 938 TTC, avec une périodicité mensuelle de 60 mois et un loyer unitaire hors taxe de KMAD 8 794.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de cession de KMAD 468 281.

***1.4 Convention de cession des locaux entre BMCE BANK et la société RM EXPERTS***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank Of Africa, est Administrateur de RM EXPERTS.

**Modalités essentielles :**

Par cette convention BMCE Bank of Africa a cédé à RM EXPERTS un bureau en copropriété au 3<sup>ème</sup> étage et quatre places de parking d'un immeuble situé à Casablanca Zénith n° 2 et 2 Bis Sidi Maarouf, Lotissement Taoufik objet des titres fonciers n° 19.780/47, 19.627/47 et 19.633/47. D'une superficie globale respective de 424 m<sup>2</sup>, 31m<sup>2</sup> et 29 m<sup>2</sup>.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de cession de KMAD 7 208.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

***2.1. Convention entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Bourse***

**Personne concernée :**

- Monsieur Zouheir BENSALID est Administrateur de BMCE Bank of Africa et membre du Conseil d'Administration de BMCE Capital Bourse.

**Modalités essentielles :**

A travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à BMCE Bank of Africa le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.2. Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créances hypothécaires entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Titrisation***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALD est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Cette convention a pour objet de confier à BMCE Capital Titrisation la titrisation de créances hypothécaires du Groupe.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois.

En termes de rémunération, un montant forfaitaire de 1 MDH HT est dû à compter de la date de signature et prend fin à la réalisation de l'opération.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.3. Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers entre BMCE Bank of Africa et BMCE Capital Titrisation***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALD est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

- Monsieur M’Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Dans un contexte d’optimisation des ressources rares, BMCE Bank of Africa souhaite optimiser la gestion de son bilan au regard de son important patrimoine foncier.

Ainsi en transférant des actifs fonciers, BMCE Bank of Africa pourra (i) libérer une part des fonds propres mobilisés au passif de son bilan au titre de ces biens et (ii) disposer d’une nouvelle réserve de cash grâce à la cession de ce patrimoine.

Cette convention désigne BMCE Capital Titrisation comme arrangeur sur la première opération de titrisation d’actifs immobiliers du Groupe. Cette première opération portera sur un montant compris entre 500 MDH et 1 Milliard de dirhams HT.

Cette convention est d’une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois et prend fin à la réalisation de l’opération.

En termes de commission de structuration, une commission de retenue d’un montant forfaitaire de 1 MDH HT est due à la date de signature du Mandat. Une commission de succès de 0,4% HT du montant de l’opération sera réglée qu’en cas de réalisation effective de l’opération.

S’agissant de la commission de placement, une rémunération de 0,2% HT du montant de l’opération sera versée à la date du Règlement/Livraison.

#### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n’a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.4. Convention de gestion entre BMCE Bank of Africa et Maroc Factoring***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Président du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur M’Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring.

#### **Modalités essentielles :**

BMCE Bank of Africa a entamé un projet visant à réviser la politique de distribution des produits et services factoring au sein de son Groupe. Dans ce cadre, les encours de factoring seraient répartis entre BMCE Bank of Africa et Maroc Factoring, selon des critères de taille de bilan et de fonds propres. Par conséquent, BMCE Bank of Africa porterait dans ses livres des opérations de factoring dont la gestion métier serait confiée à Maroc Factoring.



Ainsi, cette convention de gestion porterait sur la proposition de dossiers de crédit factoring à BMCE Bank selon le schéma délégataire en vigueur, l'assistance technique à la Banque en matière de gestion des opérations notamment contrôle opérationnel des factures, la mise en place des mécanismes juridiques de subrogation ou de cession de créances et le suivi des recouvrements des créances factoring financées.

#### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 14 743.

Dans ce contexte, plusieurs contrats de cession de créances ont été signés entre BMCE Bank of Africa et sa filiale :

- Contrat du 31 Mars 2017 portant sur un seul contrat pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de KMAD 17 751 et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 24 999,
- Contrat du 30 Juin 2017 portant sur 53 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 252 919 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 489 936,
- Contrat du 30 Septembre 2017 portant sur 10 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 117 058 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 58 848,
- Contrat du 31 Décembre 2017 portant sur 8 contrats pour un montant total d'encours cédés au titre de l'exercice 2017 de 48 990 KMAD et un montant total des autorisations transférées non utilisées au titre de l'exercice 2017 de KMAD 86 840.

#### ***2.5. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire***

##### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Cet avenant, conclu le 29 avril 2016, a pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par BMCE Capital à BMCE Bank of Africa, de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières.

Cette convention est de durée indéterminée.

La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de BMCE Bank of Africa, et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 59 685 au titre de la gestion déléguée et de KMAD 31 140 au titre de la rémunération variable.

## ***2.6. Convention d'assistance et de prestations de services***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président de FinanceCom est également Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALID est Administrateur des deux sociétés ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur de FinanceCom.

### **Modalités essentielles :**

BMCE Bank of Africa et FinanceCom ont conclu une convention aux termes de laquelle FinanceCom s'engage à fournir à BMCE Bank of Africa des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en œuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support.

Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de BMCE Bank of Africa à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de FinanceCom sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 41 025.

## ***2.7. Convention de compte courant d'associés en faveur de « O TOWER » entre FINANCECOM, BMCE BANK OF AFRICA et RMA***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BMCE BANK OF AFRICA et Président du Conseil d'Administrateur de « O TOWER » ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BMCE BANK OF AFRICA et également Administrateur à « O TOWER » ;
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE BANK OF AFRICA et également Administrateur à « O TOWER ».

### **Modalités essentielles :**

Par cette convention conclue le 1<sup>er</sup> janvier 2015, BMCE BANK OF AFRICA, FINANCECOM et RMA WATANYA actionnaires de la société « O TOWER » à hauteur de 55% pour FINANCECOM, 22,5% pour RMA WATANYA et 22,5% pour BMCE BANK OF AFRICA acceptent de mettre à la disposition de celle-là une avance en compte courants d'associés ouverte au taux de 4,5%. L'objet de cette avance en compte courant est de permettre, à titre temporaire, le financement de l'activité de « O TOWER ».

La présente convention est conclue pour une période de douze (12) mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Au-delà de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période d'un (1) an ferme au 31 décembre de chaque année.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 1 354.

## ***2.8. Contrat d'ouverture de crédit conclu entre BMCE BANK OF AFRICA ET BOA GROUP***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

BMCE Bank of Africa s'est engagée par un contrat datant du 22 juin 2015 à octroyer en faveur de BOA Group un crédit de 20.000.000 d'euros sur une durée de 7 ans avec un différé en Capital de deux ans et sans aucun différé en intérêt. Le crédit produira des intérêts au taux variable égal au taux Euribor 6 mois, augmenté d'une marge fixe de 350 points de base l'an hors taxes.

L'acte précise également les caractéristiques essentielles du crédit ainsi que ses modalités de remboursement.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit de KMAD 6 440.

## ***2.9. Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN (Avenant)***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque à travers la prise en charge du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties.

En termes de rémunération, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3<sup>ème</sup> impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge de KMAD 10 095.

### ***2.10. Acte de cession de compte courant conclu entre ALLIANCES DARNA et BMCE BANK OF AFRICA***

#### **Personne concernée :**

M. M'Fadel ELHALAISSI, Directeur Général Délégué à BMCE Bank of Africa et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

#### **Modalités essentielles :**

Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l'encontre de l'Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de BMCE Bank of Africa dans le cadre d'une vente à réméré) un compte courant d'associés d'un montant de 250.143 KDH.

En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et BMCE Bank of Africa, suite auquel, BMCE Bank of Africa devient propriétaire dudit compte courant d'associés.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 5 605.

### ***2.11. Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL***

#### ***Personnes concernées :***

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa
- Monsieur Zouheir BENSaid est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa

#### **Modalités essentielles :**

BMCE Bank of Africa et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une convention de prestations de services.



Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de BMCE Bank of Africa.

Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

***2.12. Convention de compte courant d'associé entre RIYAD ALNOUR et BMCE BANK OF AFRICA***

**Personne concernée :**

M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué à BMCE Bank of Africa et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

**Modalités essentielles :**

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, BMCE Bank of Africa accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de KDH 221 500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l'apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de BMCE Bank of Africa au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l'exercice de l'option de rachat.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 un produit de KMAD 4 963.

***2.13. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank of Africa est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSALD, Administrateur de BMCE Bank of Africa est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

**Modalités essentielles :**

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BMCE BANK OF AFRICA, telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents.

Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré en 2017 une charge de KMAD 3 114.

***2.14. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BMCE BANK OF AFRICA accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d'associés d'un montant global net de 38.000 KDH au taux réglementaire en vigueur soit 2,21 % au titre de l'exercice 2013.

L'avance est consentie pour une durée d'un an renouvelable et son remboursement s'opèrera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société PACK ENERGY et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, cette convention expire au terme du remboursement intégral de l'avance par BMCE IMMOBILIER en faveur de BMCE BANK OF AFRICA.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 851.

***2.15. Convention de collaboration entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE IMMOBILIER***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de BMCE Bank of Africa en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BMCE Bank of Africa et du groupe BMCE Bank of Africa ;
- Recouvrement des loyers et des créances locatives BMCE Bank of Africa et du Groupe BMCE Bank of Africa ;
- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BMCE Bank of Africa et du Groupe BMCE Bank of Africa ;

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 7 897.

***2.16. Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et MEDI TELECOM SA***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa et également Administrateur de MEDI TELECOM ;
- Monsieur Zouheir BENSALD Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

## ***2.17. Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE INTERNATIONAL S.A.U***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa et Administrateur de BMCE EuroServices;
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de BMCE Bank of Africa et de BMCE International S.A.U ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa, est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices.

### **Modalités essentielles :**

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE BANK OF AFRICA actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

## ***2.18. Mandat de Gestion conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et BOA – France***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE BANK OF AFRICA et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE BANK OF AFRICA, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE BANK OF AFRICA donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE BANK OF AFRICA ouvert sur les livres de BOA France.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.19. Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE BANK OF AFRICA est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.20. Contrat de Prestation de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et la société RMA***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA et également Président Directeur Général de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Président du Directoire de RMA et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.



### **Modalités essentielles :**

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE BANK OF AFRICA au profit de la RMA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 121.

## ***2.21. Convention cadre d'assistance technique entre BMCE BANK OF AFRICA et AFH SERVICES***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur d'AFH Services.

### **Modalités essentielles :**

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank of Africa fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

### **Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

## ***2.22. Convention de prestations de services conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BMCE Bank of Africa ;

- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par BMCE Bank of Africa au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

***2.23. Contrat de prêt subordonné entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE BANK OF AFRICA au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 8 015.

***2.24. Conventions entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;

- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de BMCE Bank of Africa ;
  - Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.
- **Contrat de prestations de services entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN**

Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE BANK OF AFRICA au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 84.

- **Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK OF AFRICA et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)**

Conclue en 2011 entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE BANK OF AFRICA d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank of Africa est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 212.

- **Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BMCE BANK OF AFRICA et SALAFIN**

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE BANK OF AFRICA lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 1 081.

#### **- Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE BANK OF AFRICA par SALAFIN**

Conclue le 1<sup>er</sup> juillet 2011 entre BMCE Bank of Africa et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention et de son avenant, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017, une charge globale de KMAD 112 646 et un produit global de KMAD 14 979.

### ***2.25. Conventions entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC INFORMATION (EAI)***

#### **- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC INFORMATION (EAI)**

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE BANK OF AFRICA d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE BANK OF AFRICA devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

#### **- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et EAI**

### **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALID est Administrateur de BMCE Bank of Africa et membre du Conseil de Surveillance d'EAI ;

- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

**Modalités essentielles :**

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank of Africa, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 au titre de :

- Prestations récurrentes (charges) : KMAD 59 759.
- Maintenance (charges) : KMAD 10 073.
- Prestations non récurrentes (immobilisations) : KMAD 49 868.

***2.26. Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BMCE BANK OF AFRICA et la société GNS TECHNOLOGIES SA***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa et Administrateurs de GNS Technologies.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 1<sup>er</sup> février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE BANK OF AFRICA en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank of Africa au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

## ***2.27. Contrat de prestations de services entre BMCE BANK OF AFRICA et EURAFRIC GED SERVICES***

### **Personne concernée :**

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EAI, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank of Africa confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank of Africa.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 1 363.

## ***2.28. Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)***

### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank of Africa, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BMCE BANK OF AFRICA ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger



- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE Bank of Africa, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

***2.29. Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BMCE BANK OF AFRICA conclue entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE CAPITAL GESTION***

**Personnes concernées :**

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 1<sup>er</sup> mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank of Africa d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BMCE BANK OF AFRICA. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BMCE Bank of Africa est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote - part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

***2.30. Conventions de location de locaux***

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2017 (KMAD)
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> et 8 <sup>ème</sup>	2 957
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	103
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK OF AFRICA Agadir Ville	337
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m <sup>2</sup> . TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	Néant Contrat résilié le 30/09/16
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	Bouskoura green City TF N°18827/47	4 356
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	4 582
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	2 080 Local non occupé totalement

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

### ***2.31. Convention tripartite relative au transfert des crédits bail relatifs à l'acquisition et à l'aménagement d'un local à usage de bureau sis à Rabat Avenue Imam Malik***

#### **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrébaïl, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Les Administrateurs de Maghrébaïl, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSALID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, M Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank of Africa, est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI sont Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank of Africa, le preneur et MAGHREBAÏL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE Bank of Africa le transfert des crédits-bail sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DH et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 DH dont 720.000 DH correspondant à la valeur estimée du terrain.

### **Montants comptabilisés :**

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 821.

### ***2.32. Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS) désormais GNS TECHNOLOGIES SA***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de GNS Technologies.

#### **Modalités essentielles :**

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank of Africa devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank of Africa au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 2 921.

### ***2.33. Contrat de prestations de services de recouvrement entre BMCE BANK OF AFRICA et RM EXPERTS***

#### **Personnes concernées :**

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa est Administrateur de RM EXPERTS.

### **Modalités essentielles :**

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank of Africa, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE BANK OF AFRICA lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank of Africa s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank of Africa.

BMCE Bank of Africa facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank of Africa une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank of Africa pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank of Africa sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BMCE Bank of Africa s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

### **Montants comptabilisés :**

Au titre de l'exercice 2017, BMCE Bank of Africa a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 39 905 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 3 478.

## ***2.34. Convention entre BMCE BANK OF AFRICA et MAGHREBAIL***

### **Personnes concernées :**

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank of Africa ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSALD et Brahim BENJELLOUN TOUMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa.

### **Modalités essentielles :**

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE Bank of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE Bank of Africa.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE Bank of Africa des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE Bank of Africa.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE Bank of Africa au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE Bank of Africa (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE BANK OF AFRICA a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 11 990.

***2.35. Convention de partenariat entre BMCE BANK OF AFRICA et BUDGET LOCASOM***

**Personnes concernées :**

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa et Monsieur Azzedine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de Budget Locasom.

**Modalités essentielles :**

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE Bank of Africa du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK OF AFRICA oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE Bank of Africa.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE Bank of Africa s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BMCE Bank of Africa perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15 % à 0.40 % du tarif.

**Montants comptabilisés :**

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de BMCE Bank of Africa arrêtés au 31 Décembre 2017.

### ***2.36. Contrat de services conclu entre BMCE BANK OF AFRICA et BMCE EUROSERVICES***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BMCE Bank of Africa.

#### **Modalités essentielles :**

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BMCE Bank of Africa versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BMCE Bank of Africa sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BMCE Bank of Africa au Maroc.

#### **Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 une charge globale de KMAD 170 762.

### ***2.37. Contrat de bail commercial entre BMCE BANK OF AFRICA et GNS TECHNOLOGIES***

#### **Personnes concernées :**

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BMCE Bank of Africa ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank of Africa sont également Administrateurs de GNS Technologies.

#### **Modalités essentielles :**

Prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BMCE BANK OF AFRICA au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m<sup>2</sup> faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.



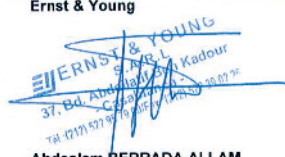
Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KDH 16,6 pour la première année, KDH 19,3 pour la deuxième année et 22 KDH pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

**Montants comptabilisés :**

Au titre de cette convention, BMCE Bank of Africa a enregistré au cours de l'exercice 2017 un produit global de KMAD 293.

Casablanca, le 20 avril 2018

**Les Commissaires aux Comptes**

Ernst & Young  
  
Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé

KPMG  
  
Jamal SAAD EL IDRISI  
Associé





**LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...**

## **Rapport d'Audit sur les Etats Financiers Consolidés**

**BMCE BANK OF AFRICA**  
البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا







37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi 10 000 Rabat  
Maroc

Aux Actionnaires de  
**BMCE Bank of Africa**  
140 Avenue Hassan II,  
Casablanca

## **RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BMCE Bank of Africa et ses filiales (Groupe BMCE Bank of Africa), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 24.684.424 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.843.781.

### **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

BMCE Bank of Africa dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 5,5 milliards de dirhams au 31 décembre 2017. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2017.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank of Africa constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 20 avril 2018

### Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG  
ERNST & YOUNG  
S.A.R.L.  
15, Boulevard Mohammed VI  
Bordj Bouj Kadir  
Casablanca  
Téléphone : 212 5 37 63 37 11  
Téléfax : 212 5 37 63 37 11  
Abdeslam BERRADA ALLAM  
Associé

KPMG  
S.M.C.  
Avenue Oujda  
Casablanca - Rabat  
Téléphone : 212 5 37 63 37 52 (8 06)  
Téléfax : 212 5 37 63 37 11  
Jamal SAAD EL IDRISI  
Associé



# NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

## 1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

### 1.1.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent les conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2017, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

#### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

#### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

#### Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode

du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indetifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

#### Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2016, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.



La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

### 1.1.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

##### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe et contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

##### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

### Acquisitions et cessions temporaires

#### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

#### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

### c. Opérations en devises

#### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un Groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

**Créances individuellement significatives :** Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés.

**Les créances non individuellement significatives :** La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

#### Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les Groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou du Pôle Risques Groupe peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch lists qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

#### **Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)**

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle estimés selon des méthodes de valorisation usuelles.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du Produit Net Bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le Groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

#### **e. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE Bank Of Africa et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### **f. Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE Bank Of Africa et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Au 31 décembre 2017, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

#### **g. Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente ».

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe ne compense pas les actifs et passifs financiers.

#### 1.1.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

#### Matrice de décomposition retenue par BMCE Bank Of Africa

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales				
techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

## **b. Immeubles de placement**

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

## **c. Immobilisations incorporelles**

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

### **1.1.5. Contrats de location**

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### **a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location**

##### **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### **b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location**

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### **Contrats de location financement**

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

##### **Contrats de location simple**

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### **1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2017 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.



### 1.1.7. Avantages au personnel

#### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

##### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

##### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

##### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

##### 1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE Bank Of Africa sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

##### 1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.



Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### 1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

#### 1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### 1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



## BILAN IFRS

En milliers de DH

ACTIF IFRS	déc.-17	déc.-16
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	15 497 685	12 155 637
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	34 002 616	38 890 923
Instruments dérivés de couverture		2 938
Actifs financiers disponibles à la vente	10 531 128	8 317 725
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	25 177 051	21 221 229
Prêts et créances sur la clientèle	183 814 990	179 774 222
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	23 016 078	25 136 170
Actifs d'impôt exigible	855 725	414 191
Actifs d'impôt différé	793 123	521 548
Comptes de régularisation et autres actifs	6 095 077	6 440 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	643 037	631 268
Immeubles de placement	3 824 439	3 746 146
Immobilisations corporelles	7 302 800	6 988 825
Immobilisations incorporelles	937 808	828 970
Ecarts d'acquisition	852 310	852 310
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>313 343 867</b>	<b>305 922 878</b>

En milliers de DH

PASSIF IFRS	déc.-17	déc.-16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 768 686	2 098 276
Instruments dérivés de couverture	6 008	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	44 958 940	49 708 268
Dettes envers la clientèle	198 783 598	190 050 335
Titres de créance émis	15 101 490	13 186 303
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	740 856	641 287
Passifs d'impôt différé	1 598 944	1 198 242
Comptes de régularisation et autres passifs	13 419 677	14 278 900
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	832 490	685 204
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	11 448 754	10 493 376
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>288 659 443</b>	<b>282 340 191</b>
Capital et réserves liés	13 748 403	13 299 090
Réserves consolidées		
- Part du groupe	2 427 415	2 934 250
- Part des minoritaires	4 625 624	4 520 991
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	495 942	-9 794
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	543 259	3 323
Résultat net de l'exercice		
- Part du groupe	2 036 321	2 036 186
- Part des minoritaires	807 460	798 641
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	<b>24 684 424</b>	<b>23 582 687</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>313 343 867</b>	<b>305 922 878</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

En milliers de DH

	déc.-17	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	14 895 644	14 505 242
Intérêts et charges assimilés	-5 220 279	-5 259 644
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	<b>9 675 365</b>	<b>9 245 598</b>
Commissions perçues	2 732 308	2 572 675
Commissions servies	-315 612	-455 730
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2 416 696</b>	<b>2 116 945</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	506 845	982 990
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	228 257	229 923
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ</b>	<b>735 102</b>	<b>1 212 913</b>
Produits des autres activités	1 036 084	884 515
Charges des autres activités	-495 692	-469 956
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13 367 555</b>	<b>12 990 015</b>
Charges générales d'exploitation	-7 015 278	-6 678 453
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-747 408	-696 947
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 604 869</b>	<b>5 614 615</b>
Coût du risque	-1 794 180	-1 616 531
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 810 689</b>	<b>3 998 084</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12 827	103 652
Gains ou pertes nets sur autres actifs	14 815	-111 741
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-31 514
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>3 838 331</b>	<b>3 958 481</b>
Impôts sur les bénéfices	-994 550	-1 123 654
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 843 781</b>	<b>2 834 827</b>
Résultat hors groupe	807 460	798 641
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>2 036 321</b>	<b>2 036 186</b>
Résultat par Action (EN MAD)	11,35	11,35
Résultat dilué par Action (EN MAD)	11,35	11,35

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2015 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 104 784</b>		<b>4 057 036</b>	<b>65 587</b>	<b>17 022 041</b>	<b>5 087 511</b>	<b>22 109 552</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2015 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 104 784</b>		<b>4 057 036</b>	<b>65 587</b>	<b>17 022 041</b>	<b>5 087 511</b>	<b>22 109 552</b>
Opérations sur capital		399 672		-399 672				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-947 308		-947 308	-455 689	-1 402 997
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>2 036 186</b>		<b>2 036 186</b>	<b>798 641</b>	<b>2 834 827</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-70 472	-70 472	-3 673	-74 145
Ecart de conversion					-4 909	-4 909	-4 909	-4 909
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>					<b>-75 381</b>	<b>-75 381</b>	<b>-3 673</b>	<b>-79 054</b>
<b>Variation de périmètre</b>				<b>94 400</b>		<b>94 400</b>	<b>-68 140</b>	<b>26 260</b>
<b>Autres variations</b>				<b>129 794</b>		<b>129 794</b>	<b>-35 695</b>	<b>94 099</b>
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2016 corrigés</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 504 456</b>		<b>4 970 436</b>	<b>-9 794</b>	<b>18 259 732</b>	<b>5 322 955</b>	<b>23 582 687</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2016</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 504 456</b>		<b>4 970 436</b>	<b>-9 794</b>	<b>18 259 732</b>	<b>5 322 955</b>	<b>23 582 687</b>
Opérations sur capital		449 313		-449 313				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-897 317		-897 317	-523 494	-1 420 811
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>2 036 321</b>		<b>2 036 321</b>	<b>807 460</b>	<b>2 843 781</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-408 252	-408 252	442 957	34 705
Ecart de conversion					-31 826	-31 826	-31 826	-31 826
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>					<b>-440 078</b>	<b>-440 078</b>	<b>442 957</b>	<b>2 879</b>
<b>Variation de périmètre</b>				<b>-92 449</b>		<b>-92 449</b>	<b>25 910</b>	<b>-66 539</b>
<b>Autres variations</b>				<b>-158 128</b>		<b>-158 128</b>	<b>-99 445</b>	<b>-257 573</b>
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2017</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 953 769</b>		<b>5 409 550</b>	<b>-449 872</b>	<b>18 708 081</b>	<b>5 976 343</b>	<b>24 684 424</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>3 838 331</b>	<b>3 958 481</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	747 408	696 947
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			31 514
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-16 898	-39 470
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	561 456	1 633 772
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-12 827	-103 652
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-930 281	-1 061 663
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			
+/- Autres mouvements		-1 406 990	-541 722
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>-1 058 132</b>	<b>615 726</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		2 079 434	59 915
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		2 736 592	-1 497 240
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		9 438 124	-3 358 590
<i>Dont Flux liés aux autres opérations affectant Actifs financiers à la juste valeur par résultat et Placements détenus jusqu'à leur échéance</i>		5 563 288	-2 216 271
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-1 645 793	701 528
- Impôts versés		-1 401 950	-560 317
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>11 206 408</b>	<b>-4 654 704</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>13 986 607</b>	<b>-80 497</b>
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-1 166 373	-1 425 337
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4.11	-81 056	-728 257
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	4.11	-372 909	-1 003 781
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-1 620 338</b>	<b>-3 157 375</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 425 511	-1 088 198
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2 950 430	6 291 591
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>1 524 919</b>	<b>5 203 393</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		434 796	-233 206
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>14 325 984</b>	<b>1 732 315</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>7 689 262</b>	<b>5 956 947</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	12 155 637	10 403 196
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 466 375	-4 446 249
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		-1 153 270	-2 877 349
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>22 015 246</b>	<b>7 689 262</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	15 497 685	12 155 637
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 517 561	-4 466 375
<i>Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ</i>		3 016 602	-1 153 270
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>14 325 984</b>	<b>1 732 315</b>
		<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Dividendes reçus	2,4	228 662	240 014
Dividendes versés	1,5	-1 420 811	-1 402 997
Intérêts perçus		12 337 665	12 532 242
Intérêts payés		-3 878 943	-3 771 219

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Résultat net</b>	<b>2 843 781</b>	<b>2 834 827</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>1 098 161</b>	<b>-79 054</b>
Écarts de conversion	-31 826	-4 909
Actifs financiers disponibles à la vente	1 129 987	-74 145
<i>Écarts de réévaluation</i>	1 129 987	-74 145
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-49 166</b>	
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-49 166	
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 048 995</b>	<b>-79 054</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>3 892 776</b>	<b>2 755 773</b>
Part du groupe	2 542 057	1 960 805
Part des intérêts minoritaires	1 350 719	794 968

## MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	déc-17			déc-16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>10 861 834</b>	<b>2 829 142</b>	<b>8 032 692</b>	<b>10 346 197</b>	<b>3 163 407</b>	<b>7 182 790</b>
Comptes et prêts/emprunts	10 168 896	2 698 581	7 470 315	9 688 738	3 062 214	6 626 524
Opérations de pensions		130 561	-130 561		101 193	-101 193
Opérations de location-financement	692 938		692 938	657 459		657 459
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>915 842</b>	<b>1 320 489</b>	<b>-404 647</b>	<b>825 329</b>	<b>1 292 729</b>	<b>-467 400</b>
Comptes et prêts/emprunts	682 078	1 257 872	-575 794	606 763	1 172 157	-565 394
Opérations de pensions	233 764	62 617	171 147	218 566	120 572	97 994
Emprunts émis par le Groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
<b>Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux</b>						
Portefeuille de transactions	1 469 297	1 070 648	398 649	1 908 668	803 508	1 105 160
Titres à revenu fixe	1 469 297	664 645	804 652	1 908 668	463 711	1 444 957
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre		406 003	-406 003		339 797	-339 797
<b>Actifs disponibles à la vente</b>						
Actifs détenus jusqu'à échéance	1 648 671		1 648 671	1 425 048		1 425 048
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>14 895 644</b>	<b>5 220 279</b>	<b>9 675 365</b>	<b>14 505 242</b>	<b>5 259 644</b>	<b>9 245 598</b>

## COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	déc-17			déc-16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 999 586</b>	<b>121 990</b>	<b>1 877 596</b>	<b>1 900 141</b>	<b>242 909</b>	<b>1 657 232</b>
- avec les établissements de crédit						
- avec la clientèle	1 534 862		1 534 862	1 336 588		1 336 588
- sur titres	219 209	43 129	176 080	267 138	112 548	154 590
- de change	245 515	78 861	166 654	296 415	130 361	166 054
- sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>732 722</b>	<b>193 622</b>	<b>539 100</b>	<b>672 534</b>	<b>212 821</b>	<b>459 713</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	355 604	72 706	282 898	365 244	55 540	309 704
Assurance						
Autres	377 118	120 916	256 202	307 290	157 281	150 009
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>2 732 308</b>	<b>315 612</b>	<b>2 416 696</b>	<b>2 572 675</b>	<b>455 730</b>	<b>2 116 945</b>

## GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

En milliers de DH

	déc-17			déc-16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	499 400		499 400	976 350		976 350
Instruments financiers dérivés	7 098	347	7 445	6 746	-106	6 640
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>506 498</b>	<b>347</b>	<b>506 845</b>	<b>983 096</b>	<b>-106</b>	<b>982 990</b>



## GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
<b>Titres à revenu fixe</b>		
Plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>228 257</b>	<b>229 923</b>
Produits de dividendes	228 662	240 014
Charges de dépréciation		-10 091
Plus-values nettes de cession	-405	
<b>TOTAL</b>	<b>228 257</b>	<b>229 923</b>

## PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En milliers de DH

	déc-17			déc-16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	284 277	120 712	163 565	270 114	111 298	158 816
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Divers autres produits et charges bancaires	269 334	294 523	-25 189	258 049	96 299	161 750
Autres produits d'exploitation non bancaires	482 473	80 457	402 016	356 352	262 359	93 993
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>1 036 084</b>	<b>495 692</b>	<b>540 392</b>	<b>884 515</b>	<b>469 956</b>	<b>414 559</b>

## COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-2 964 249</b>	<b>-2 355 213</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 778 762	-2 310 117
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-38 106	-8 643
Autres provisions pour risques et charges	-147 381	-36 453
<b>Reprises de provisions</b>	<b>2 402 843</b>	<b>721 441</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 231 922	669 887
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
<b>Reprises des autres provisions pour risques et charges</b>	<b>170 921</b>	<b>51 554</b>
Variation des provisions	-1 232 774	17 241
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 268 763	-11 102
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	35 989	28 343
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>Coût du risque</b>	<b>-1 794 180</b>	<b>-1 616 531</b>

## COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Dotations nettes aux dépréciations	-561 406	-1 633 772
Récupérations sur créances amorties	35 989	28 343
Créances irrécouvrables provisionnées	-1 268 763	-11 102
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE</b>	<b>-1 794 180</b>	<b>-1 616 531</b>

## GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	14 815	-111 741
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>14 815</b>	<b>-111 741</b>

## IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

### IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Impôts courants	855 725	414 191
Impôts différés	793 123	521 548
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 648 848</b>	<b>935 739</b>
Impôts courants	740 856	641 287
Impôts différés	1 598 944	1 198 242
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 339 800</b>	<b>1 839 529</b>

### CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Charge d'impôts courants	-1 063 443	-1 078 191
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	68 893	-45 463
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-994 550</b>	<b>-1 123 654</b>

## LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Résultat net	2 843 782	2 834 827
Charges d'impôt sur les bénéfices	-994 550	-1 123 654
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>35,0%</b>	<b>39,6%</b>

## ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-2,0%	2,6%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>35,0%</b>	<b>39,6%</b>

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôle d'activité :

- **Banque au Maroc** : BMCE Bank Activité Maroc
- **Gestion d'actif** : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- **Services Financiers Spécialisés** : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Acmar
- **Activités à l'International** : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group

## INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

### RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31/12/2017					31/12/2016				
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités Internationales	Total
Marge d'intérêt	4 196 358	45 549	723 380	-17 713	4 727 791	3 645 136	69 037	761 297	-16 351	4 786 479
Marge sur commissions	1 108 878	169 119	15 322		1 293 319	1 030 566	169 988	12 501		1 213 055
Produits nets bancaires	5 704 128	364 293	752 916	146 951	6 968 288	5 525 326	393 864	784 994	142 682	6 846 866
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 366 046	-281 741	-227 367	-89 695	(4 064 849)	-3 260 377	-288 018	-231 504	-77 796	(4 857 695)
Résultat Brut d'exploitation	2 338 082	82 552	525 549	57 256	2 903 439	2 264 949	105 846	553 490	64 886	2 989 171
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-556 552	-51 216	-162 388	-16 732	(786 888)	-605 905	-47 661	-181 653	-17 920	(852 144)
Résultat Part du groupe	973 512	121 063	179 094	-28 253	1 045 416	814 518	141 073	188 023	48 758	1 192 372

**ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL**

En milliers de DH

	31/12/2017					31/12/2016					Total
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités Internationales	Total	
Total bilan	205 255 697	693 752	11 259 161	(415 344)	313 343 867	205 383 601	979 684	9 234 390	183 128	305 922 878	
Eléments d'actif											
Actifs disponibles à la vente	3 498 038	97 719	20 398	21 517	10 531 128	2 249 497	101 026	19 718	20 464	8 317 725	
Prêts et créances sur la clientèle	118 209 182	96	14 713 386		183 814 990	117 079 106	121	14 702 011		179 774 222	
Actifs financiers évalués à la juste valeur	33 809 849	192 764	3		34 002 616	38 499 389	208 390	207		38 890 923	
Placements détenus jusqu'à échéance	3 289 659			19 726 419	23 016 078	4 188 468			20 947 702	25 136 170	
Eléments du passif											
Dettes envers la clientèle	135 672 596	17 076	739 090	62 354 836	198 783 598	131 000 917	17	908 600	58 140 801	190 050 335	
Fonds propres	15 121 735	358 467	1 470 727	(639 611)	24 684 424	15 463 646	315 561	1 478 662	(32 906)	23 582 687	



# EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIES DE COUVERTURE

## MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre par la Direction Générale afin de gérer ces risques et ce, garantissant le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BMCE Bank Of Africa a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part.

Sont ainsi impliqués dans la gestion et surveillance des risques de la Banque et du Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Direction Générale, les Comités de Crédit, outre le Comité de Surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, le Comité Risques Groupe qui traite des risques de crédit, marché et opérationnel et le comité de pilotage et de gestion des Risques Groupe.

Par ailleurs, le Contrôle Général Groupe est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Le Pôle Risques Groupe, à travers le Management des Risques Groupe, la direction analyse des engagements, la direction surveillance des engagements assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank Of Africa ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

## RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

### Dispositif de Décision

La procédure d'octroi de crédit mise en oeuvre s'articule autour de deux approches :

- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
  - L'utilisation d'une fiche d'auto-contrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'auto-contrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;

- Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux process de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
- Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
  - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détenir suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
  - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu personae sur la base de leur expérience, jugement, compétence, et formation professionnelle ;
  - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troïka".

Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée.

A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe.

Pareillement, le Pôle Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client, le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la facilité.

### Diversification du Portefeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de l'exposition.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement portant sur les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

### Surveillance et pilotage

Le Pôle Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BMCE Bank Of Africa, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.



Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le pôle est amené à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus... ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ ou les plus sensibles);
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

#### Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupes.

#### Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne « hors Retail » est déployé au niveau du réseau commercial et couvre différents segments bâlois.

Parallèlement, un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation a été développé et implémenté au niveau de l'outil d'instruction de crédit de la Banque.

Enfin, une grille de score pour les MRE et professionnels a également été développée et implémentée au niveau de la GRC.

### **RISQUE DE MARCHÉ**

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de deux axes principaux:

#### limites

##### Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites a priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

##### Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions;
- Les limites de transaction.

#### Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

##### Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

##### Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

### **RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET**

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BMCE Bank Of Africa a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;

- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout

moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro économique.

### **Risque de Liquidité**

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des

besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) : coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

### **Risque de Taux**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers d'un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les

variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements

actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

### **RISQUE OPERATIONNEL**

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

L'objectif prioritaire du Groupe BMCE Bank Of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à

travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs clés de risques (K.R.I). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), coordinateurs risques opérationnels et relais risques opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Eviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

#### **Plan de Continuité d'Activité**

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

## **RISQUE PAYS**

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

## **STRESS TESTING**

Le stress Testing consiste à analyser différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant le portefeuille et a pour objectif :

- De renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuels risques de crédit ;
- Une meilleure allocation des Fonds Propres en prenant en considération l'augmentation continue des encours du crédit du portefeuille.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

En milliers de DH

	31/12/2017			31/12/2016		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	13 997 669		13 997 669	16 099 331		16 099 331
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	13 486 149		13 486 149	14 101 323		14 101 323
Autres titres de créances négociables	511 520		511 520	1 998 008		1 998 008
Obligations	1 133 601		1 133 601	3 231 539		3 231 539
Obligations d'Etat	475 893		475 893	881 003		881 003
Autres obligations	657 708		657 708	2 350 536		2 350 536
Actions et autres titres à revenu variable	18 854 122		18 854 122	19 533 271		19 533 271
Opérations de pension						
Prêts						
- aux établissements de crédit						
- à la clientèle entreprises						
- à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	17 224		17 224	26 782		26 782
Instruments dérivés de cours de change	16 647		16 647	26 205		26 205
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>34 002 616</b>		<b>34 002 616</b>	<b>38 890 923</b>		<b>38 890 923</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts		1 731 592	1 731 592		2 037 621	2 037 621
Etablissements de crédit		1 731 592	1 731 592		2 037 621	2 037 621
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	37 094		37 094	60 655		60 655
Instruments dérivés de cours de change	37 094		37 094	60 655		60 655
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>37 094</b>	<b>1 731 592</b>	<b>1 768 686</b>	<b>60 655</b>	<b>2 037 621</b>	<b>2 098 276</b>

## ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

### RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Titres de créance négociables		
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>5 193 149</b>	<b>5 501 553</b>
Obligations d'Etat	3 950 352	3 970 101
Autres Obligations	1 242 797	1 531 452
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>5 769 164</b>	<b>3 251 983</b>
dont titres cotés	332 931	316 103
dont titres non cotés	5 436 233	2 935 880
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>10 962 313</b>	<b>8 753 536</b>
<b>Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente</b>	<b>-431 185</b>	<b>-435 811</b>
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-431 185	-435 811
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>10 531 128</b>	<b>8 317 725</b>

*dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations*

## OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

### PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Comptes à vue	8 291 678	4 992 941
Prêts	13 523 250	13 446 232
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	186 045	24 826
Opérations de pension	3 430 874	2 846 445
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>25 245 802</b>	<b>21 285 618</b>
Dépréciation des prêts et créances .mis sur les établissements de crédit	-68 751	-64 389
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>25 177 051</b>	<b>21 221 229</b>

**DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Comptes à vue	4 874 113	2 801 428
Emprunts	30 481 573	32 330 639
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	168 500	1 153 270
Opérations de pension	9 603 254	14 576 201
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>44 958 940</b>	<b>49 708 268</b>

**PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE****PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Comptes ordinaires débiteurs	24 743 400	24 688 644
Prêts consentis à la clientèle	142 472 636	138 932 342
Opérations de pension	12 203 716	11 561 531
Opérations de location-financement	13 773 123	13 380 515
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DÉPRÉCIATION</b>	<b>193 192 875</b>	<b>188 563 032</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-9 377 885	-8 788 810
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DÉPRÉCIATION</b>	<b>183 814 990</b>	<b>179 774 222</b>

**VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Banque au Maroc	118 209 182	117 079 106
Services Financiers Spécialisés	14 713 386	14 702 011
Activités à l'international	50 892 326	47 992 984
Gestion d'actifs	96	121
Autres Activités		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>183 814 990</b>	<b>179 774 222</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>183 814 990</b>	<b>179 774 222</b>

**VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Maroc	132 922 664	131 781 238
Afrique	46 643 948	43 987 312
Europe	4 248 378	4 005 672
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>183 814 990</b>	<b>179 774 222</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>183 814 990</b>	<b>179 774 222</b>

**DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Comptes ordinaires créditeurs	119 258 376	108 326 940
Comptes à terme	40 101 156	40 965 156
Comptes d'épargne	23 497 437	22 391 034
Bons de caisse	5 210 624	5 085 322
Opérations de pension	3 592 561	4 218 496
Autres comptes créditeurs	7 123 444	9 063 387
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE</b>	<b>198 783 598</b>	<b>190 050 335</b>



**VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Banque au Maroc	135 672 596	131 000 907
Services Financiers Spécialisés	739 090	908 610
Activités à l'international	62 354 836	58 140 801
Gestion d'actifs	17 076	17
Autres Activités		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>198 783 598</b>	<b>190 050 335</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>198 783 598</b>	<b>190 050 335</b>

**VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Maroc	136 428 762	131 909 534
Afrique	60 741 686	56 390 289
Europe	1 613 150	1 750 512
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>198 783 598</b>	<b>190 050 335</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>198 783 598</b>	<b>190 050 335</b>

**DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Autres dettes représentées par un titre	15 101 490	13 186 303
Titres de créances négociables	14 601 490	12 686 303
Emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	11 446 992	10 183 703
Emprunt subordonnés	11 446 992	10 183 703
à durée déterminée	9 446 992	8 183 703
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	1 762	309 673
<b>TOTAL</b>	<b>26 550 244</b>	<b>23 679 679</b>

**ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHEANCE**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Titres de créances négociables	4 525 696	5 669 715
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	4 525 696	5 669 715
Autres titres de créance négociables		
Obligations	18 490 382	19 466 455
Obligations d'Etat	13 902 825	14 331 242
Autres obligations	4 587 557	5 135 213
<b>TOTAL</b>	<b>23 016 078</b>	<b>25 136 170</b>

**IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES**

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
Impôts courants	855 725	414 191
Impôts différés	793 123	521 548
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 648 848</b>	<b>935 739</b>
Impôts courants	740 856	641 287
Impôts différés	1 598 944	1 198 242
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 339 800</b>	<b>1 839 529</b>

**COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS**

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	45 921	40 950
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	113 893	71 213
Comptes d'encaissement	473 609	397 441
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	573 641	517 122
Débiteurs Divers	4 560 301	5 087 235
Comptes de liaison	327 712	326 815
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>6 095 077</b>	<b>6 440 776</b>
Dépôts de garantie reçus	32 333	20 247
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	5 524 109	7 261 686
Comptes d'encaissement	1 242 262	1 304 298
Charges à payer et produits constatés d'avance	481 157	1 154 763
Autres créiteurs et passifs divers	6 139 816	4 537 906
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>13 419 677</b>	<b>14 278 900</b>

**PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE**

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Acmar	20 215	19 447
Banque de Développement du Mali	403 094	387 973
Eurafric	-14 273	-12 202
Africa Morocco Links	-4 607	
Société Conseil Ingénierie et Développement	152 052	148 585
Participations dans Sociétés Mises en Equivalences chez Boa	86 556	87 465
<b>Participations dans les Sociétés Mises en Equivalence</b>	<b>643 037</b>	<b>631 268</b>

**DONNÉES FINANCIÈRES DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE AU DÉCEMBRE 2017**

En milliers de DH

	Total du bilan	Produit net bancaire-chiffre d'affaires	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe déc 2017
Acmar	496 359	175 352	21 838	4 368
Banque de Développement du Mali	12 071 085	580 853	200 216	63 538
Africa Morocco Links	276 356	-95 247	-147 834	-75 395
Eurafric	158 804	294 200	337	-1 658
Société Conseil Ingénierie et Développement	689 449	226 304	28 800	11 203

## IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brut comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brut comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 109 310</b>	<b>5 806 510</b>	<b>7 302 800</b>	<b>12 320 654</b>	<b>5 331 829</b>	<b>6 988 825</b>
Terrains et constructions	4 031 041	423 811	3 607 230	3 797 644	380 388	3 417 256
Equipement, Mobilier, Installations	4 018 645	2 497 926	1 520 719	3 837 324	2 357 522	1 479 802
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	5 059 624	2 884 773	2 174 851	4 685 686	2 593 919	2 091 767
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 078 628</b>	<b>1 140 820</b>	<b>937 808</b>	<b>2 162 892</b>	<b>1 333 922</b>	<b>828 970</b>
Logiciels informatiques acquis	1 463 476	874 855	588 621	1 684 757	1 096 920	587 837
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	615 152	265 965	349 187	478 135	237 002	241 133
<b>Immeubles de placements</b>	<b>3 906 376</b>	<b>81 937</b>	<b>3 824 439</b>	<b>3 841 315</b>	<b>95 169</b>	<b>3 746 146</b>

## ECARTS D'ACQUISITION

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Valeur brute comptable en début de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	852 310	852 310
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	852 310	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>

## LES ÉCARTS D'ACQUISITION SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE

En milliers de DH

	Valeur nette comptable déc-17	Valeur nette comptable déc-16
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>

## PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>685 204</b>	<b>650 913</b>
Dotations aux provisions	279 774	51 674
Reprises de provisions	-170 869	-51 024
Autres mouvements	38 381	33 641
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 490,00</b>	<b>685 204</b>

## ENGAGEMENT DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>13 008 783</b>	<b>13 452 970</b>
Aux établissements de crédit	1 349 684	
A la clientèle	11 659 099	13 452 970
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>1 906 864</b>	<b>2 181 683</b>
des établissements de crédit	1 906 864	2 181 683
de la clientèle		

### ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	31-déc-17	31-déc-16
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>31 435 965</b>	<b>31 627 218</b>
D'ordre des établissements de crédit	10 577 462	11 933 231
D'ordre de la clientèle	20 858 503	19 693 988
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
<b>Autres garanties d'ordre à la clientèle</b>		
Engagements de garantie reçus	97 117 142	75 147 878
des établissements de crédit	95 421 642	73 902 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 695 500	1 244 964

## REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### DESCRIPTIF DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

#### - Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

### SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALARIÉS

En DH

	déc-17	déc-16
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	424 824	329 668
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>424 824</b>	<b>329 668</b>

### HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

Hypothèses économiques	31/12/2017
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61% - 10,96%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite Départ Volontaire	
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

### COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Charge normale de l'exercice	4 893	25 161
Charge d'intérêt	12 220	11 626
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	17 112	36 787
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## EVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

En milliers de DH

	déc-17	déc-16
Dette actuarielle d'ouverture	329 668	323 091
Charge normale de l'exercice	26 105	25 161
Charge d'intérêt	12 220	11 626
Pertes / Gains actuariels	72 177	
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-21 212	-30 210
Indemnités supplémentaires		
Autre	5 866	
Dette actuarielle de clôture	424 824	329 668
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

En milliers de DH

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	2 036 321 801	2 036 185 656
Résultat par Action (EN MAD)	11,35	11,35
Résultat dilué par Action (EN MAD)	11,35	11,35

### PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En milliers de DH

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E



## PARTIES LIÉES

### ÉLÉMENTS RELATIFS AU BILAN

En milliers de DH

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>				
<b>Prêts, avances et titres</b>		<b>3 383 713</b>	<b>215 683</b>	<b>10 704 492</b>
Comptes ordinaires		2 063 672	189 691	9 724 541
Prêts		761 872	25 992	608 632
Titres		558 170		371 318
Opération de location financement				
<b>Actif divers</b>				<b>27 099</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 383 713</b>	<b>65 063</b>	<b>10 731 591</b>
<b>Passif</b>				
<b>Dépôts</b>	<b>357 092</b>	<b>1 914 051</b>	<b>9 250</b>	<b>10 140 252</b>
Comptes ordinaires	357 092	1 914 051	9 250	9 985 984
Autres emprunts				154 268
<b>Dettes représentées par un titre</b>				<b>347 615</b>
<b>Passif divers</b>				<b>243 724</b>
<b>TOTAL</b>	<b>357 092</b>	<b>1 914 051</b>	<b>9 250</b>	<b>10 731 591</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>				
Engagements donnés				2 055 967
Engagements reçus				2 055 967

### ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

En milliers de DH

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-34 657	-1 433	-343 418
Intérêts et charges assimilées				439 909
Commissions (produits)		-48 413		-363 728
Commissions (charges)				71 565
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	39 500			
Loyers reçus		-70 587	-7 091	-174 307
Autres		83 498		369 964





**LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...**

## **Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire**







## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2017, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat annuel réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Pour l'activité Maroc	1 246 870 393,49 DH
Pour la Succursale de Paris Contre-valeur en dirhams de devises	-
Pour la Succursale BMCE Bank Offshore Contre-valeur en dirhams de devises	241 267 506,24 DH
Soit un bénéfice net de	1 488 137 899,73 DH

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Bénéfice net	1 488 137 899,73 DH
Premier dividende de 6%	107 678 034,00 DH
Reste	1 380 459 865,73 DH
Superdividende de 44%	789 638 916,00 DH
Reste	590 820 949,73 DH
Report de l'exercice précédent	16 274,62 DH
Reste	590 837 224,35 DH
Réserve extraordinaire	590 800 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter	37 224,35 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2017, des dividendes de 645 MDH.

Les dotations nettes de reprises aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 30 MDH. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité de BMCE Bank SA.

L'Assemblée fixe le montant des dividendes à distribuer à 5 dirhams par action.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à partir du 10 Juillet 2018 au siège social de BMCE Bank : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres. L'encaissement du dividende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global net des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à cinq millions huit cent cinquante mille (5 850 000) dirhams.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets KPMG et ERNST & YOUNG, de leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer M. Michel LUCAS, de nationalité française, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer M. Abdou BENSOUDA, de nationalité marocaine, en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte :

- du changement du Représentant Permanent de l'Administrateur Banque Fédérative du Crédit Mutuel dorénavant représenté par Monsieur Lucien MIARA ; et
- de la démission de Madame Hadeel IBRAHIM, Administratrice Indépendante et lui donne quitus définitif et sans réserve de sa gestion et la remercie pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société sera composé de 13 Administrateurs.

1. M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général
2. Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM – Groupe Crédit Mutuel – CIC, représentée par M. Lucien MIARA
3. Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN
4. Société RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
5. Société FinanceCom, représentée par M. Hicham EL AMRANI
6. M. Michel LUCAS
7. M. Azeddine GUESSOUS
8. M. François HENROT
9. M. Brian C. MCK. HENDERSON
10. M. Philippe DE FONTAINE VIVE
11. M. Christian de BOISSIEU
12. M. Abdou BENSOUDA
13. M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

## DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.





Société Anonyme  
Capital : 1.794.633.900 dirhams  
Siège Social : 140, avenue Hassan II, 20 000, Casablanca  
Arrêté du Ministre des Finances n° 2348-94 du 14 rabii I 1415 (23 août 1994)  
Registre de Commerce : CASA 27.129

#### **GOUVERNANCE & DEVELOPPEMENT GROUPE**

Tél : 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65

#### **COMMUNICATION FINANCIERE**

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65  
E-mail : [relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma)

**PORTAIL BMCE BANK** : [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

**SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL** : [www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

**PORTAIL BMCE CAPITAL** : [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

**SITE DE L'OBSERVATEUR DE L'ENTREPRENEURIAT** : [www.ode.ma](http://www.ode.ma)